

Développement d'une plateforme interuniversitaire de bonnes pratiques pour l'évaluation de la recherche en accord avec la réforme de l'évaluation de la recherche (CoARA)

Rapport final

**Note : les termes employés dans ce document sont à considérer dans leur acception épïcène.*

Introduction générale

De façon globale et à l'image des évolutions sociétales, les pratiques de recherche ne cessent d'évoluer. En 2023, toutes les universités de la FWB ont signé [l'accord CoARA](#) sur la réforme de l'évaluation de la recherche. Cette signature constitue un engagement à respecter une série de principes, définis dans l'accord, à partager les bonnes pratiques en interne mais également au sein de la coalition des signataires. Cet accord se base sur les grands piliers de la Charte européenne du chercheur dont Euraxess est un des versants opérationnels.

Toutes les universités de la FWB ont obtenu le label Euraxess (HRS4R) et son renouvellement depuis plus de 10 ans. Le programme Euraxess vise à augmenter l'attractivité de l'Europe pour les chercheurs en promouvant et facilitant leur mobilité et leur évolution de carrière via la mise en place d'actions au sein des universités qui garantissent d'excellentes conditions de travail aux chercheurs et des conditions OTM (*open, transparent, merit-based*) pour leur recrutement. La Charte vise à garantir un environnement de recherche ou de formation à la recherche le plus stimulant possible et offrant les équipements, installations et possibilités les plus adéquats.

C'est dans le cadre général d'une implémentation optimale des aspects liés à ces nouvelles pratiques et leur évaluation que les cinq universités se sont organisées pour construire un programme d'actions communes. Les cinq Work Packages (WP) qui suivent, chacun coordonné par une université et impliquant les quatre autres, constituent ce programme commun.

Le financement de la FWB, couvrant la période de janvier 2024 à juin 2025 (18 mois), a permis à chaque université de recruter un équivalent temps plein (ETP) affecté au WP dont elle a la responsabilité. Chaque WP leader recruté est, en outre, encadré et soutenu par un groupe de suivi (*Board*) composé de personnes appartenant aux autres universités (voir le tableau par WP, ci-après). L'équipe interuniversitaire constituée des 5 WP Leaders est responsable de l'exécution du projet, étant entendu que toutes les universités participent à tous les WP, avec mutualisation des ressources internes et le souci constant d'assurer une cohérence globale.

L'équipe du projet est composée de personnes compétentes et disposant des connaissances pointues dans le domaine du WP dont chacun est responsable. Une vraie collaboration entre les 5 universités s'est mise en place, pour travailler ensemble sur des projets transversaux adressant des questions pertinentes, notamment au regard des enjeux définis comme cruciaux par l'Europe. Un de ceux-ci concerne la carrière des chercheurs. La FWB s'est d'ailleurs engagée auprès de l'Europe à ce que cette thématique soit une de ses priorités dans le cadre de la plateforme ERA (European Research AREA), et plus particulièrement les actions 3 et 4 consacrées aux carrières de recherche et au research assessment. La Déclaration de Politique Communautaire [DPC] mentionne également une révision du statut des chercheurs comme une priorité de la mandature actuelle. Les résultats des travaux de ce projet sont d'une aide précieuse pour ces deux objectifs.

Force est de constater que l'impulsion ainsi donnée par le subsidie de la FWB a inauguré une dynamique permettant d'avancer à grands pas dans les objectifs de départ. Le modèle interuniversitaire et collaboratif mis en place à l'occasion du projet est doté de nombreux atouts : outre le caractère rationnel d'une mise en commun des expertises spécifiques apportées par les WP leaders, il prépare et permet la mise en œuvre d'une politique cohérente pour l'ensemble de l'écosystème de la recherche au travers de :

- L'évaluation de la carrière des chercheurs (WP1) ;
- Leur formation (WP5) ;
- La gouvernance responsable de la recherche via l'éthique de la recherche (WP3) d'une part, et l'intégrité d'autre part (WP4) ;
- La transparence, la traçabilité et l'ouverture des données de recherche et de la promotion de modèles de publications alternatifs et innovants (WP2).

Ces différents paramètres sont autant d'**accélérateurs d'excellence** pour la recherche francophone de Belgique (qu'elle s'exprime « ici » ou au travers de mobilités).

Enfin, un tel modèle permet de maximiser la lisibilité de la recherche et contribue à un traitement équitable de tous les chercheurs en leur offrant un cadre cohérent et intelligible. Le bénéfice de cette légitimité permet, par surcroît, d'augmenter la confiance du grand public envers la production de la connaissance et de renforcer ainsi le soutien à la recherche scientifique.

Structuration des cinq WP

Développement d'une plateforme interuniversitaire de bonnes pratiques pour l'évaluation de la recherche en accord avec la réforme de l'évaluation de la recherche (CoARA)		
Work Package	Université pilote	Personnes de contact
1 - Définir de nouvelles modalités d'évaluation de la recherche	Université catholique de Louvain (UCLouvain)	Anouk Distelmans anouk.Distelmans@uclouvain.be Clothilde Collet clothilde.collet@uclouvain.be Xavier Lepot xavier.lepot@uclouvain.be
2 - Ethique, intégrité et ouverture des publications scientifiques	Université de Liège (ULiège)	Judith Biernaux jbiernaux@uliege.be Gérôme Arnold gerome.arnold@uliege.be Jonathan Dumont jonathan.dumont@uliege.be Paul Thirion paul.thirion@uliege.be
3 - Organisation des comités d'éthique : règles et pratiques autour des projets de recherche	Université libre de Bruxelles (ULB)	Daniele Carati daniele.carati@ulb.be Virginie Pirard virginie.pirard@ulb.be Joffrey Baneton joffrey.baneton@ulb.be
4- Gestion des dilemmes liés à l'intégrité scientifique, évolution de la notion d'authorship et de ses dérivés,	Université de Mons (UMONS)	Céline Thillou celine.thillou@umons.ac.be Valomanda Rakotondrahaso

mise en débat du publish or perish		valomanda.RAKOTONDRAHASO@umons.ac.be Cynthia Marchal cynthia.marchal@umons.ac.be
5- Renforcer l'accompagnement des chercheur.euse.s et le développement des talents	Université de Namur (UNamur)	Christine Culot christine.culot@unamur.be William Riguelle william.riguelle@unamur.be Clémentine Jacobs & Jean Dubois euraxess@unamur.be

Les livrables

Les livrables du projet tels que les documents, les formations en ligne et autres outputs, sont déposés sur la plateforme collaborative du CRef : la Plateforme INteruniversitaire D'Accompagnement de la REcherche en FWB – PINDARE – développée de manière coopérative dans le cadre du présent projet (<https://pindare.cref.be/fr/>).

Les livrables ont été développés avec les objectifs :

- D'utilisation par toute institution de la FWB (y compris les hautes écoles) ;
- De pérennisation au-delà du projet (hébergement sur une plateforme collaborative centralisée) ;
- De diffusion, visibilité auprès des tous les bénéficiaires (chercheurs en FWB), mais aussi éventuellement vers le grand public ;
- D'organisation d'un évènement interuniversitaire final pour diffuser les différents livrables auprès de tous les bénéficiaires.

Ces objectifs ont permis de rencontrer un des engagements de l'accord CoARA qui est de promouvoir une culture de développement des capacités et compétences professionnelles des chercheurs.

WP1 : Définir de nouvelles modalités d'évaluation de la recherche

Pilote : Clothilde COLLET (UCLouvain)

Partenaires : Gérôme ARNOLD (ULiège), Daniele CARATI (ULB), Christine CULOT (UNamur), Anouk DISTELMANS (UCLouvain), Valomanda RAKOTONDRAHASO (UMONS) et William RIGUELLE (UNamur)

Avis consultatif : Audrey SEGERIE (FNRS)

Aide supplémentaire phase 2 - UCLouvain : Bernadette DUBUS, Joëlle DESTERBECQ, Sophie LECLERE, Xavier LEPOT et Pierre MERSCH

Contact : clothilde.collet@uclouvain.be

CONTEXTE :

En faisant partie de la coalition [CoARA](#), les cinq universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) prennent part à une initiative de grande ampleur réunissant plus de 700 signataires engagés dans la réforme des méthodes et processus d'évaluation de la recherche. Cette réforme s'ancre sur le constat qu'actuellement l'évaluation repose, de manière parfois trop prédominante, sur des indicateurs métriques (nombre d'articles, de citation, etc.). Or, ces chiffres souvent biaisés ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des contributions qu'un-e chercheur-euse peut avoir au cours de sa carrière.

Afin de valoriser toute la variété des contributions, il est nécessaire d'envisager l'évaluation de manière holistique et d'adopter des approches plus qualitatives, moins centrées sur les indicateurs quantitatifs. Une évaluation dite qualitative s'appuie principalement sur l'examen par les pairs (ou *peer-reviewing*) et s'accompagne d'une utilisation responsable des métriques liées aux publications.

Les membres de la coalition ont tous signé l'[Agreement on Reforming Research Assessment](#) et se sont engagés à répondre aux dix engagements qui le composent, afin de promouvoir une évaluation plus juste et équitable. C'est le premier engagement de cet accord qui fait l'objet de la thématique du groupe de travail ou *work package* 1 (WP1). Il vise à reconnaître la diversité des contributions et carrières de recherche, en accord avec les besoins et la nature de la recherche.

L'objectif poursuivi n'est donc pas de remplacer les pratiques actuelles par des critères différents, mais bien de permettre aux institutions de reconnaître et d'élargir le spectre des critères utilisés dans l'évaluation de la recherche. Ces critères pourront varier d'une discipline à l'autre et d'une institution à l'autre. De même, ce travail permettra de fournir aux chercheur-euse-s des institutions de la FWB des balises et des recommandations sur la manière dont les engagements [CoARA](#) seront intégrés et implémentés au sein des organes décisionnels de leur institution.

OBJECTIFS ET METHODOLOGIE :

Dans le contexte de [CoARA](#), et plus précisément dans l'optique d'améliorer la reconnaissance de l'ensemble des contributions et carrières de recherche, les objectifs du groupe de travail ont été définis selon trois phases distinctes : une première phase d'inventaire des pratiques de l'évaluation de la recherche, une deuxième phase pour aller à la rencontre des acteur-ric-e-s de l'évaluation afin de sonder leurs besoins et contraintes actuels, et une troisième phase de mise en place de pistes d'appropriation au niveau institutionnel.

a. Phase 1 : Inventaire des pratiques de l'évaluation de la recherche

Pour la première phase d'inventaire, chaque université a répertorié les pratiques utilisées dans l'évaluation de la recherche au sein de sa propre institution. On entend par pratiques, l'ensemble des critères et des procédures utilisés dans les trois objets d'évaluation suivants :

- L'évaluation de projets de recherche (tels que les appels pour des projets de recherche PDR, des bourses de doctorat, de post-doctorat et d'autres projets de grande envergure, tels que les Actions de Recherche Concertée (ARC), gérés au niveau institutionnel) ;
- L'évaluation des carrières académiques – volet recrutement ;
- L'évaluation des carrières académiques – volet promotion.

Pour chacun de ces trois objets d'évaluation, les membres du WP1 ont :

- Dressé une liste synthétique des critères utilisés dans les pratiques d'évaluation ;
- Décrit la méthodologie des procédures de recrutement (calendrier, formulaires, etc.) ;
- Décrit les processus de création des commissions de recrutement.

Ces informations ont servi de base de travail pour rédiger un inventaire global ([accessible publiquement](#)) permettant d'avoir une vue générale de la situation dans les institutions de la FWB.

b. Phase 2 : Rencontres avec les évaluateur·rice·s de la recherche

L'objectif de la deuxième phase était de proposer un portfolio d'indicateurs et/ou procédés d'évaluation de la recherche modulable en fonction de l'objet de l'évaluation et, le cas échéant, des disciplines scientifiques concernées. Pour ce faire, il apparaissait essentiel de sonder les besoins et contraintes des acteur·rice·s de l'évaluation pour répondre de manière plus fine à la réalité de nos institutions. C'est en répondant aux attentes de la communauté scientifique que les changements proposés pourront être adoptés durablement.

Deux principales parties impliquées dans l'évaluation ont été identifiées dans le cadre de ce travail :

- Les évaluateur·rice·s : toute personne membre ou président·e d'une commission évaluant des dossiers lors d'appels à projets (bourses de thèse, bourses de post-doctorat, projets de recherche de petite ou grande envergure, etc.), lors de processus de promotion ou de recrutement. Ces membres peuvent être des chercheur·euse·s internes à l'institution ou des experts internationaux et/ou extérieurs à l'institution.
- Les évalué·e·s : toute personne candidatant à un appel à projets de recherche (bourses de thèse, bourses de post-doctorat, autres projets de recherche de petite ou grande envergure, etc.), à une promotion ou à une offre d'emploi ouverte au sein d'une institution de la FWB. Ces personnes peuvent être des chercheur·euse·s internes ou non à l'institution.

Dans le cadre de ce projet interuniversitaire, le choix méthodologique a été fait de se focaliser sur une des deux parties impliquées, les évaluateur·rice·s. En effet, les évaluateur·rice·s sont en première ligne de l'évaluation et possèdent une connaissance fine de la manière dont l'évaluation de la recherche est réalisée dans les institutions de la FWB. En outre, leur position leur confère une responsabilité directe dans l'application des critères et dans la prise de décision, ce qui en fait des interlocuteur·rice·s privilégié·e·s pour identifier les leviers d'amélioration du système. Leur expérience leur permet également de porter un regard critique sur les pratiques en vigueur et d'anticiper les effets concrets des réformes envisagées. En raison des contraintes du projet (temps et ressources disponibles), le deuxième groupe, les évalué·e·s, n'a pu être consulté.

Afin de récolter des données qualitatives, des entretiens individuels semi-dirigés, en présentiel d'une durée d'1h30, ont été réalisés. Un questionnaire d'une dizaine de questions a été constitué et la méthodologie prévoyait de l'envoyer à l'avance à chaque personne, afin de leur permettre d'avoir une idée des thématiques abordées lors de l'entretien, sans pour autant demander de préparation.

Les personnes rencontrées ont été sélectionnées selon leur expertise en tant que membres ou président·e·s de commissions évaluant soit :

- Des projets de recherche : Conseil de la Recherche ; Commissions scientifiques F.R.S.-FNRS ; Jurys FRIA ou FRESH ; Fondations diverses.
- Des dossiers lors d'un recrutement académique : Commissions de recrutement ; Autorités facultaires.
- Des dossiers lors d'une promotion académique : Commissions de promotion ; Commission de nomination centrale ; Président·e-s de conseils sectoriels.

Lors de la composition des panels et dans la limite des contraintes rencontrées, chaque institution a veillé à :

- Maximiser la diversité des domaines et instituts de recherche représentés ;
- Maximiser la diversité des années d'expérience des personnes rencontrées (en tant que membres de commission d'évaluation) ;
- Respecter la parité de genre dans le panel rencontré.

Au total, parmi les cinq institutions de la FWB, 100 entretiens ont été réalisés.

c. Phase 3 : Pistes d'appropriation en FWB

Cette troisième phase avait pour ambition de mettre en place des actions concrètes au sein des institutions de la FWB. Il était proposé que chacune des universités puisse s'approprier le choix de celles-ci en fonction des constats tirés des premières phases. L'objectif était de tenir compte de chaque contexte institutionnel afin de générer un impact important grâce à la mise en œuvre de changements répondant à la réforme de l'évaluation de la recherche.

L'analyse des résultats de l'inventaire (Phase 1) et des rencontres avec les évaluateur·rice·s (Phase 2) a permis de déterminer la nature des pistes choisies afin d'aller vers des schémas d'évaluation de la recherche reconnaissant plus de diversité dans les contributions des chercheurs.

RESULTATS :

A. Phase 1 : création d'un compte rendu globalisé des pratiques de l'évaluation de la recherche utilisées dans les universités de la FWB

Pour cette phase d'inventaire, chaque université a répertorié les pratiques (critères et procédures) utilisées en interne pour l'évaluation de la recherche. Sur la base des cinq inventaires institutionnels, une liste de bonnes pratiques et de pistes d'amélioration a été dressée pour mettre en lumière de manière globalisée le contexte de l'évaluation de la recherche en FWB.

L'ensemble des résultats de cet inventaire global a été publiquement diffusé dans un document intitulé « [Compte rendu de l'inventaire des pratiques \(critères et procédures\) de l'évaluation de la recherche dans les universités en FWB – juillet 2024](#) », disponible sur la Plateforme INteruniversitaire D'Accompagnement de la REcherche en FWB ([PINDARE](#)).

- Bonnes pratiques

Grâce à cet inventaire, un ensemble de bonnes pratiques a pu être mis en lumière, dont voici quelques exemples :

- Transparence des procédures pour plus de clarté ;
- Retour possible, sur demande, aux candidat·e·s à la suite de l'évaluation ;
- Sollicitation d'évaluateur·rice·s externes permettant une double évaluation et un regard extérieur ;
- Appels spécifiques en soutien des jeunes chercheur·euse·s ou jeunes équipes de recherche ;

- Contextualisation de l'évaluation allant de pair avec une utilisation raisonnée des indicateurs métriques ;
- Présence du narratif sous forme d'un CV narratif, d'une interview ou autre.

La manière dont ces pratiques sont appliquées diffère selon les institutions de la FWB, ainsi qu'en fonction de l'objet de l'évaluation, compte tenu des nombreux appels à projets traités au niveau institutionnel. La liste complète des bonnes pratiques répertoriées au sein des institutions de la FWB est détaillée dans le [compte rendu globalisé](#) présent sur [PINDARE](#).

- Pistes d'amélioration

Sur la base des inventaires institutionnels, un certain nombre de pistes, montrant une marge d'amélioration possible pour plusieurs aspects de l'évaluation au sein des universités de la FWB, ont été soulevées :

- L'adéquation entre les critères communiqués et ceux réellement utilisés au sein des commissions d'évaluation ;
- L'absence de guides pour les évaluateur·rice·s définissant notamment les conflits d'intérêts et les actions à appliquer selon la situation rencontrée ;
- Le manque de sensibilisation des évaluateur·rice·s aux dérives liées aux métriques quantitatives ;
- La faible reconnaissance de l'investissement des chercheur·euse·s dans des pratiques d'*Open Science* ou dans les aspects services à l'institution et à la société ;
- L'absence ou la faiblesse de critères concernant l'encadrement (de thèse de master et de doctorat) et la gestion des équipes de recherche.

Comme précédemment, la liste complète des pistes d'amélioration est détaillée dans le [compte rendu globalisé](#) sur [PINDARE](#).

- Propositions d'aménagement

À partir des constats tirés des inventaires institutionnels sur les critères et procédures actuellement utilisés dans l'évaluation de la recherche en FWB, une liste non exhaustive de propositions d'aménagement a été construite. Celles-ci sont suggérées en fonction des objets d'évaluation : soit pour l'évaluation des projets de recherche, soit pour l'évaluation de la carrière académique (recrutement et promotion).

Evaluation des projets de recherche

Proposition 1 : Retour minimum aux candidat·e·s

Le groupe de travail propose d'instaurer un « compromis minimum » pour les retours donnés aux candidat·e·s à la suite des évaluations de projets de recherche. Ce minimum serait déterminé en fonction des spécificités de l'appel :

- Dans le cas d'appels sollicitant des évaluateur·rice·s externes : la proposition est d'au moins envoyer, de manière anonymisée, les avis écrits des experts extérieurs à l'institution à tous les candidat·e·s.
- Dans le cas d'appels ne sollicitant pas d'évaluateur·rice·s externes et pour les appels sollicitant un budget minimum (seuil à fixer selon les besoins de l'institution, par exemple, dès qu'il y a engagement de personnel pour plus d'un an) : les universités devraient pouvoir proposer (au minimum) un retour oral, sur demande, par le/la Vice-recteur·rice Recherche ou tout autre responsable des pratiques d'évaluation au niveau institutionnel.

Cette proposition viendrait renforcer les bonnes pratiques déjà bien instaurées dans les institutions de la FWB en termes de retours (oraux ou écrits) vers les candidat·e·s, et permettrait une uniformisation des pratiques en ayant une base et des réglementations communes à tout type d'appel géré au niveau institutionnel.

Proposition 2 : Guide du/de la candidat·e

À la suite du constat d'un manque de transparence dans les procédures, en particulier pour les conflits d'intérêts des appels à projets, il est proposé de créer un guide pour les candidat·e·s. Ce guide, en plus d'expliquer les différentes étapes des pratiques de l'évaluation, permettrait de définir ce qui est entendu par une situation de conflits d'intérêts. Dans le cas où des recommandations d'avis externes sont demandées dans un dossier de candidature, cette information pourrait être utile aux candidat·e·s pour les éclairer sur les choix de personnes adéquates. Les institutions pourraient, à partir de ressources déjà existantes (tel que le [guide du proposant du F.R.S.-FNRS](#)), créer leur propre guide institutionnel.

Proposition 3 : Guide de l'évaluateur·rice

Il serait également pertinent de créer un guide pour les évaluateur·rice·s. Celui-ci pourrait reprendre l'explication des différentes étapes de l'évaluation, indiquer ce qui est attendu du rôle d'un·e évaluateur·rice, ainsi que d'autres thématiques telles que :

- Des principes directeurs à respecter en cas de conflits d'intérêts (en complément des bonnes pratiques déjà instaurées).
- Des rappels sur les dérives liées aux indicateurs métriques des publications.
- Ou encore, un encart dédié aux experts externes pour les informer que leurs rapports écrits seront envoyés, de façon anonymisée, aux candidat·e·s et aux membres des commissions à la suite de l'évaluation (en lien avec la *Proposition 1*).

Proposition 4 : Questions ouvertes

Afin de laisser la place et d'améliorer la reconnaissance à une plus grande diversité de contributions dans l'évaluation, il serait opportun de laisser les candidat·e·s s'exprimer dans les formulaires de candidature via, par exemple, des questions ouvertes sur :

- Leur stratégie d'investissement dans l'*Open Science* (*Open Access* - OA, *Research Data Management* - RDM, etc.).
- La manière dont ils ou elles participent au *peer-reviewing* (relecture d'articles, membre de maison d'édition, etc.).
- Leur investissement dans des missions liées au service de l'institution, autre que la recherche (par exemple, mandat en équipe décanale, membre de commissions, etc.).
- Tout commentaire additionnel pertinent pour l'objet de l'évaluation. Un encart « commentaires pertinents » permettrait notamment de justifier certains parcours atypiques¹.

Evaluation de la carrière académique (recrutements et promotions)

Proposition 5 : Diversité des critères

Dans l'évaluation des carrières, il est proposé de veiller à considérer une plus grande diversité de critères lors de l'évaluation. Comme pour les projets de recherche (*Proposition 4* ci-dessus), il serait aussi pertinent de laisser de la place, aussi bien pour les promotions que les recrutements, pour que les candidat·e·s puissent expliquer :

¹ On entend par parcours « atypique » tout parcours scientifique qui s'écarte d'un parcours académique « classique » selon l'enchaînement ininterrompu : master/doctorat/post-doctorat.

- Leur capacité d'encadrement (de thèses de master ou de doctorat) : ce n'est pas nécessairement pertinent pour les jeunes chercheur·euse·s (profil R1²) qui n'ont pas encore eu l'occasion d'encadrer, mais bien pour les chercheur·euse·s plus expérimentés (profils R2-R3-R4²).
- Leur capacité de leadership ou de gestion d'équipe pour les chercheur·euse·s de niveau R2, R3 et R4².
- Leurs stratégies d'investissement dans des démarches d'*Open Science* ou de *peer-reviewing*.

Proposition 6 : Contextualisation narrative

En plus d'élargir le spectre considéré, il est proposé de laisser une place narrative pour certains critères afin de mieux les contextualiser. Par exemple, pour le nombre de financements obtenus par un·e chercheur·euse, un encart narratif supplémentaire aux données quantitatives pourrait être : « Quelle a été votre politique de recherche de fonds ? ». Cette question ouverte permettrait de mieux appréhender les différences entre disciplines et donc être en adéquation avec les besoins de celles-ci. Cette question est par ailleurs liée à l'aspect autonomie et leadership du/de la chercheur·euse, un des critères soulevé comme étant une piste d'amélioration dans l'évaluation des carrières des chercheur·euse·s.

Proposition 7 : Echelle de critères

Une autre proposition est de créer une échelle d'importance dans les critères d'évaluation avec deux niveaux principaux : les critères dits « centraux » et les critères dits « complémentaires ». Par exemple, l'implication dans des démarches d'*Open Science* pourrait être un critère complémentaire pour départager deux dossiers ayant des critères centraux de qualité équivalente.

Proposition 8 : Transparence des critères

En réponse à l'amélioration de la transparence des critères, il est proposé aux commissions de recrutement de systématiquement partager avec les candidat·e·s les critères choisis, en amont de l'évaluation, et ce dès la publication de l'appel d'offre.

Proposition 9 : Mises à jour annuelles

La dernière proposition est de passer en revue les critères annuellement au sein des commissions d'évaluation des recrutements et promotions. Cette mise à jour annuelle permettrait de vérifier que les critères correspondent toujours bien aux objectifs poursuivis dans l'exercice de l'évaluation, ainsi que d'instaurer un feedback annuel des membres de ces commissions vers les autorités.

Ces neuf propositions ont été pensées pour être flexibles et pour pouvoir s'adapter aux différents contextes institutionnels. La liberté est donc laissée aux universités de pousser davantage l'une ou l'autre proposition. L'adoption de ces propositions permettrait d'améliorer les pratiques d'évaluation au sein des universités répondant aux engagements de [CoARA](#).

B. Phase 2 : Rencontres avec les évaluateur·rice·s de la recherche en FWB

Pour cette deuxième phase, chaque université est allée à la rencontre des acteur·rice·s de l'évaluation afin de rassembler leurs opinions sur la manière dont la recherche est évaluée aujourd'hui dans les institutions de la FWB. Ces rencontres ont aussi permis de voir quelles seraient les améliorations à mettre en place pour aller vers une évaluation plus juste et responsable.

² Selon les quatre grands profils de chercheur·euse définis par EURAXESS : <https://euraxess.ec.europa.eu/career-development/researchers>

- Critères d'évaluation

Au total, une centaine de rencontres avec les évaluateur·rice·s de la recherche ont été réalisées (toutes institutions confondues). Les entretiens ont porté sur plusieurs thématiques clés : satisfaction générale des processus d'évaluation actuels, critères essentiels ou à abandonner, l'utilisation des métriques, la reconnaissance de l'*Open Science*, l'utilisation du CV narratif, etc.

- Bonnes pratiques mises en avant par les évaluateur·rice·s

Lors de ces rencontres, une liste de bonnes pratiques a été mise en avant. Les personnes interrogées rapportent :

- Un travail de bonne qualité par les commissions ;
- Une évaluation souvent perçue comme étant plus qualitative que quantitative ;
- Une utilisation déjà bien raisonnée et responsable des facteurs métriques ;
- Une grande appréciation des auditions des candidat·e·s ;
- Une articulation positive entre évaluation externe et commission scientifique locale.

- Difficultés rencontrées par les évaluateur·rice·s

Cependant, plusieurs difficultés ont été soulevées :

- Des difficultés à émettre des critères communs toutes disciplines confondues ;
- Un sentiment de manque de légitimité pour évaluer les disciplines sous-représentées ;
- Une absence de balises claires dans les commissions ;
- Une difficulté à appréhender le risque des projets de recherche ;
- La complexité de l'interdisciplinarité ;
- Le calibrage des experts externes ;
- La lourdeur de certaines procédures.

- Pistes d'amélioration suggérées par les évaluateur·rice·s

Concernant les critères et procédures de l'évaluation :

- Améliorer la transparence des procédures, des critères et leur pondération.
- Repenser la place de l'*Open Science* et mieux valoriser l'investissement des chercheur·euse·s dans ces démarches.
- Mieux intégrer la description narrative. Que ce soit sous la forme d'un CV narratif, via des encarts dédiés dans les formulaires de candidatures, ou lors d'une audition, les candidat·e·s devraient pouvoir avoir la place de s'exprimer sur leur parcours parfois atypique.
- Inclure un critère permettant d'appréhender une mesure d'impact ou de retombées bénéfiques potentielles de la recherche (sur les bénéficiaires, la société, le/la chercheur·euse, etc.)
- Systématiser un retour constructif aux candidat·e·s (sous forme orale ou écrite).
- Systématiser l'audition des candidat·e·s (si les ressources le permettent).
- En cas de double évaluation, instaurer un droit de réponse aux évaluateur·rice·s externes (*rebuttal*).

Concernant les évaluateur·rice·s :

- Promouvoir une lecture plus détaillée des articles significatifs du candidat pour évaluer la qualité des publications.
- Encourager la publication et la communication de résultats négatifs.
- Tenir compte de l'évolution des besoins selon les étapes de carrière.
- Mieux calibrer les évaluateur·rice·s en amont de l'évaluation : calendrier, critères utilisés, conflits d'intérêts, système de classement ou de cotation adopté, etc.

- Former les évaluateur·rice·s à l'évaluation : biais inconscients, liés aux métriques des publications, etc.
- Favoriser un renouvellement progressif des membres au sein des commissions et leur écologie.
- Assurer un suivi des projets financés aux évaluateur·rice·s (avancées, succès, etc.) dans l'optique d'améliorer les évaluations.
- Pour les processus de recrutement et de promotion, s'accompagner d'une équipe en ressources humaines pour évaluer l'adéquation entre la personnalité et l'institution.

Les résultats détaillés des questions posées aux évaluateur·rice·s (satisfaction générales, critères, difficultés, bonnes pratiques et pistes d'amélioration), reflétant les avis les plus fréquemment soulevés sur ces thématiques, sont repris de manière condensée dans le document intitulé « [Rapport des rencontres avec les évaluateurs et évaluatrices de la recherche en FWB- novembre 2024](#) » disponible sur la plateforme [PINDARE](#).

- Les besoins actuels

À la suite de ces rencontres avec les évaluateur·rice·s de la recherche, nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile de proposer une liste définie de critères à appliquer pour tout objet d'évaluation de la recherche. En effet, la variété des réponses obtenues montre à quel point les besoins diffèrent au sein de nos institutions en fonction des commissions, de l'objet de l'évaluation, du domaine de recherche concerné et de la réalité des candidat·e·s.

Trois grands besoins ont néanmoins pu être mis en lumière :

Besoin 1 : Contextualiser

La nécessité absolue de contextualiser les critères utilisés en fonction de l'objectif poursuivi par l'évaluation. De ce fait, une liste de critères unique ne peut être définie et chaque commission, chaque objet d'évaluation, doit définir sa propre liste de critères en amont de l'évaluation.

Besoin 2 : Sensibiliser

L'importance de sensibiliser pour implémenter la réforme de manière plus durable. Il s'agit, d'une part, de sensibiliser les évaluateur·rice·s à reconnaître et à considérer une plus grande variété de critères, et d'autre part, de sensibiliser les candidat·e·s à s'exprimer et à partager davantage leurs diverses contributions lors des processus d'évaluation. Les institutions possèdent un réel levier d'action dans cette reconnaissance d'un spectre de critères plus large dans l'évaluation et cela passe d'abord par la sensibilisation.

Besoin 3 : Former

Enfin, le besoin réel de formation. Former les évaluateur·rice·s à évaluer au regard :

- Des biais (inconscients, de genre, liés aux indicateurs métriques) ;
- De la gestion des conflits d'intérêts ;
- De l'analyse qualitative des dossiers.

Ces constats représentent la base de travail nécessaire pour prioriser les actions futures à mettre en place au sein de nos institutions respectives, ainsi que pour élaborer les plans d'actions qui répondront aux engagements de la réforme de l'évaluation de la recherche.

C. Phase 3 : Sensibilisation et communication de la réforme à la communauté scientifique

Dans le cadre de ce groupe de travail et sur la base des trois besoins mis en lumière à la phase 2, nous avons décidé de nous focaliser sur la sensibilisation. Sensibiliser grâce à la communication semble être

la première des étapes à mettre en place pour toucher l'ensemble de la communauté scientifique. Nous voulions mettre en avant les besoins et les propositions d'aménagement soulevées dans nos enquêtes pour impliquer et engager les chercheur·euse·s dans la réforme de l'évaluation de la recherche. Nous sommes convaincu·e·s que c'est grâce à une mobilisation générale de la communauté scientifique que des changements pérennes au sein de nos institutions pourront être concrétisés.

C'est pourquoi, les pistes d'appropriation choisies sont nées d'une réflexion commune aux cinq institutions de la FWB. Il a été décidé dans un premier temps de travailler de manière conjointe et de développer des pistes d'appropriation interuniversitaires compatibles avec tous les contextes institutionnels.

- Répertoire de ressources

Tout d'abord un répertoire de ressources clés a été créé. Celui-ci regroupe une liste d'outils, articles, guides, rapports portant sur des thématiques telles que l'évaluation responsable, la réforme de l'évaluation de la recherche, les biais liés à l'évaluation et l'impact de la recherche. Le répertoire est disponible sur la plateforme [PINDARE](#) et sera mis à jour régulièrement.

- Affiche

Ensuite, le groupe de travail a décidé de créer une affiche pour communiquer sur l'initiative [CoARA](#) et informer les chercheur·euse·s que les institutions de la FWB ont signé et travaillent sur la réforme de l'évaluation de la recherche.



Sur l'affiche, on retrouve deux QR Codes : l'un menant vers le site officiel de [CoARA](#), et l'autre menant vers la Plateforme INteruniversitaire D'Accompagnement de la REcherche en FWB, [PINDARE](#), vitrine des initiatives interuniversitaires et hébergeant un agenda commun aux cinq institutions de la FWB avec des événements destinés aux chercheur·euse·s.

En collaboration avec le groupe de travail, l’affiche créée par la graphiste Céline Lefèvre véhicule l’essence même de la réforme grâce aux différents drapeaux représentés : la reconnaissance d’une plus grande diversité des résultats, qui contribue à la qualité et l’impact de la recherche.

Mais elle révèle aussi un second message : « Chaque chercheur·euse est un paysage unique ». À travers l’illustration, on devine qu’il n’existe pas un seul type de carrière menant à l’excellence. Chaque chercheur·euse est singulier·ère et parcourt son propre chemin, avec ses propres sommets. Chaque chercheur·euse est donc un paysage unique, qui doit pouvoir être reconnu à sa juste valeur à travers les procédures de l’évaluation.

Cette affiche invite la communauté scientifique à se renseigner sur la réforme de l’évaluation de la recherche, à en parler, et à adopter des pratiques mettant en avant la diversité des contributions scientifiques. Que ce soit à travers la reconnaissance de critères variés lorsque les chercheur·euse·s siègent dans des commissions d’évaluation, ou en les communiquant dans les formulaires de candidature lorsque les chercheur·euse·s répondent à un appel ou à une promotion.

L’affiche peut être diffusée dans tous les laboratoires de recherche des institutions de la FWB, afin de faire connaître l’initiative [CoARA](#) et la plateforme PINDARE. Elle a été présentée lors de l’événement de restitution du projet interuniversitaire du 22 mai 2025. Quelques exemplaires papiers étaient mis à disposition des participants. Elle est désormais disponible de manière permanente sur la plateforme [PINDARE](#) (en version française et anglaise).

CONCLUSIONS ET FUTURES ACTIONS

Après avoir établi un état des lieux de la situation de l’évaluation de la recherche dans les universités de la FWB, et après avoir été à la rencontre des évaluateur·rice·s de la recherche, un certain nombre de recommandations et de besoins ont pu être présentés dans ce rapport.

Bien que l’évaluation de la recherche en FWB semble déjà engagée sur la voie d’une approche plus qualitative et moins dépendante des indicateurs quantitatifs, des efforts restent à fournir pour élargir le spectre de critères considérés et ancrer certaines pratiques soutenant une évaluation plus juste et responsable.

Dans le cadre de ce projet, un seul côté des acteur·rice·s de l’évaluation a pu être sondé. Il serait donc intéressant de vérifier que les besoins des évalué·e·s rejoignent les constats soulevés par les évaluateur·rice·s. On s’attend à ce qu’ils ne soient pas complètement éloignés puisque qu’après tout, les évaluateur·rice·s portent parfois aussi la casquette des évalué·e·s. Leur expérience directe du processus d’évaluation permettrait de mieux comprendre la réception des critères, la lisibilité des procédures, ainsi que les éventuelles zones d’incompréhension ou de frustration. En croisant les regards des deux groupes, il serait possible d’affiner les recommandations formulées, de renforcer la légitimité des changements proposés et de favoriser une adhésion plus large à la réforme.

WP2 : Ethique, intégrité et ouverture des publications scientifiques

Contexte

L'un des engagements centraux de l'accord CoARA consiste à abandonner l'utilisation inappropriée des indicateurs bibliométriques tels le facteur d'impact et le H-index, perçus comme réducteurs pour représenter la diversité de la production scientifique, de ses modes de diffusion, et surtout, sa qualité, notamment en termes d'éthique et d'ouverture. Dans le cadre du WP2 sont explorées des formes de publications scientifiques alternatives et innovantes, libérées des carcans implicites du H-index. En effet, l'utilisation abusive de ces indicateurs peut enfermer le chercheur dans des systèmes coûteux, surcompétitifs, et dès lors peu favorables à la reproductibilité scientifique en poussant plus ou moins consciemment la communauté scientifique vers des pratiques questionnables : publication sélective ou "saucissonnée", précipitation, non-partage des données de recherche et des méthodologies, par exemple.

L'objectif du WP2 est de permettre aux chercheurs de la FWB de **véritablement valoriser** la diversité de leurs publications scientifiques, incluant les données de recherche, ainsi que le degré **d'ouverture** et de **transparence** de ces dernières. Ceci ne peut se faire qu'en mettant à leur disposition des **plateformes** de partage valides, reconnues, et répondant aux exigences du monde de l'édition scientifique. Ce WP propose d'aborder la question de la promotion du **Diamond Open Access** et du **FAIR data**. Pour ces deux axes, la méthodologie proposée était de développer des *proof-of-concept* de plateformes ad hoc, accompagnées d'instructions d'utilisation claires pour les chercheurs et de business model visant à les pérenniser de la manière la plus efficace possible.

WP2A OA Diamant

Pilote : WP2A – Paul THIRION (ULiège)

Partenaires : Jonathan DUMONT (ULiège).

Comité de pilotage interbibliothèques : Vincent BRUNIN (UMons), Bernard DETREMBLEUR (UNamur), Monica MINNECI (ULB), Paul THIRION (ULiège), Françoise VAN DOOREN (ULB), Pierre VAN OVERBEKE (UCLouvain)

Groupes de chercheurs FWB : Carmela APRILE (UNamur), Rudi CLOOTS (ULiège), Damien DEBECKER (UCLouvain), Yann GARCIA (UCLouvain), Philippe LECOMTE (ULiège), Éric Pirard (ULiège), Jean-Marie RAQUEZ (UMons), Aurore RICHEL (ULiège/Gembloux)

Contact : jonathan.dumont@uliege.be

1. PRÉAMBULE

Le WP2A du projet interuniversitaire COARA de la Fédération Wallonie-Bruxelles était axé sur l'Open Access. Il visait à créer une nouvelle revue scientifique en Open Access Diamant.

Cet objectif a été atteint. La revue créée se nomme *CMC – Circular Materials and Chemistry – A Cross-Disciplinary Journal* – <https://popups.lib.uliege.be/cmc/>.

2. CONSTAT

La création de *CMC* repose sur un constat.

Dans les années 1990 et 2000, de nombreuses fusions horizontales ont eu lieu dans le domaine de l'édition scientifique. Cela a conduit à une situation dans laquelle plusieurs groupes internationaux (par exemple Elsevier, Frontiers, MDPI, Wiley) détiennent désormais le monopole de la diffusion des connaissances scientifiques et abusent de leur position dominante sur le plan économique.

Trois abus majeurs peuvent être mentionnés :

Les APCs et l'augmentation constante de leurs prix – Les éditeurs privés internationaux avancent qu'APCs et abonnements sont nécessaires afin d'assurer la qualité scientifique – en particulier l'évaluation par les pairs – et matérielle des publications. Ils justifient de la sorte l'augmentation constante de leurs prix. Par exemple, les chiffres fournis par l'ARES dans son rapport de 2023 (chiffres 2020-2022) pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles montre une augmentation constante des coûts des APCs pour une moyenne, en 2022, de 2 127 € par article^[1]. Le projet *Open APCs* (Université de Bielefeld, Allemagne) permet de constater que, pour la seule Université de Liège, le coût total des APCs en 2024 a été de 481 761 € soit, par rapport à (2020), une augmentation de plus de 100 000 € (chiffres 2020 : 376 184 €) en quatre ans^[2]. En outre, il apparaît qu'une part seulement des APCs collectés est réellement investie dans la publication des revues scientifiques. Un tiers, en moyenne, du montant des APCs est reversé en dividendes^[3]. Par ailleurs, la qualité promise par les éditeurs privés internationaux en échange de ces sommes n'est pas toujours garantie. Ainsi, en 2023, la revue *Nature* publiait un article montrant que l'éditeur Wiley avait retiré environ 10 000 articles de son catalogue car ceux-ci contrevenaient aux règles de base de la déontologie scientifique. L'auteur de ce papier concluait que ce scandale n'était que la face émergée d'un iceberg de « fake science »^[4].

L'absence de respect de la propriété intellectuelle des auteurs sur leurs publications – Afin de publier dans les revues scientifiques Gold, les auteurs sont obligés de renoncer à la propriété intellectuelle sur leurs publications. Ceci pose un problème éthique majeur. Désireux de faire connaître leurs recherches au public le plus large possible, les chercheurs sont contraints d'accepter des conditions qui les amènent

à renier leurs droits sur les textes qu’elles et ils ont écrits. En outre, cette situation peut conduire les auteurs à devoir racheter leurs droits sur leurs textes pour pouvoir les publier ailleurs, par exemple sous la forme d’un chapitre de livre. Là encore, ce sont les institutions de recherches (les universités) qui paient les frais.

La diffusion du savoir scientifique est retirée aux chercheurs – L’émergence des grands éditeurs privés internationaux dès les années 1990 a progressivement soustrait cette mission aux chercheurs alors que celle-ci fait partie intégrante de leur métier et qu’elle doit être reconnue comme telle.

Le modèle Open Access Diamant a été conçu par la communauté scientifique en réponse à cette situation. Il vise à :

- **Rendre** aux chercheurs le contrôle de la diffusion du savoir scientifique, car celle-ci fait partie intégrante du processus scientifique ;
- **Garantir** que les ressources fournies par les institutions de financement de la recherche (souvent publiques et donc financées par les contribuables) servent efficacement l’objectif de la diffusion scientifique et la mise en œuvre de critères scientifiques de meilleure qualité ;
- **Préserver** les droits de propriété intellectuelle des chercheurs sur leurs travaux publiés.

Le modèle Open Access Diamant est essentiellement une approche éthique de la publication scientifique^[5]. Il s’agit d’un modèle à but non lucratif qui répond uniquement à des considérations scientifiques. Conçu par des chercheurs pour des chercheurs, il vise à respecter toutes les parties prenantes, y compris les auteurs et les institutions.

Les principes de l’Open Access Diamant peuvent être résumés comme suit :

- Un modèle économique qui **ne facture pas de frais de traitement des articles** (APCs) aux auteurs, ne nécessite **pas d’abonnements** de la part des lecteurs et est stable car il est financé en partie ou en totalité par des ressources institutionnelles et publiques ;
- Une économie à **but non lucratif** – Tous les bénéfices réalisés par une revue sont entièrement réinvestis dans son développement ;
- L’utilisation de **licences Creative Commons** (CC-BY) garantissant que les auteurs conservent les droits de propriété intellectuelle sur leurs travaux.

Nous sommes actuellement à un tournant, plusieurs organisations internationales encourageant fortement les pays à adopter le modèle OA Diamant. En 2023, par exemple, le Conseil de l’Union européenne a souligné que le modèle OA Diamant était l’une de ses priorités pour la diffusion de la recherche, tout en insistant sur le fait que les États membres devaient contribuer à ce changement structurel^[6]. Dans ce contexte, l’UE a financé divers projets axés sur l’analyse et le développement de l’OA Diamant (par exemple DIAMAS et OPERAS^[7]), tandis que certains États membres ont déjà entrepris des efforts pour favoriser un écosystème OA Diamant (par exemple la Finlande, la France, l’Allemagne et les Pays-Bas^[8]). Le sommet du G7 qui s’est tenu à Sendai en mai 2023 a également indiqué que le modèle OA Diamant était essentiel pour l’avenir de la diffusion scientifique^[9]. Parallèlement, l’UNESCO vient d’achever une enquête mondiale sur l’OA Diamant, soulignant qu’il s’agissait de la solution pour éliminer les barrières économiques qui existent encore entre les différentes régions du monde en matière de diffusion scientifique^[10].

CMC souhaite jouer son rôle dans la transition mondiale vers l’OA Diamant en tant que Proof of Concept. Les revues OA Diamant de haute qualité dans le domaine STM sont rares à l’échelle internationale. L’objectif de CMC est de démontrer, par son succès, que le modèle OA Diamant est viable, souhaitable et durable dans le domaine STM également.

3. MÉTHODOLOGIE

La création de la revue passa par la définition de critères centraux établissant ce qu'elle serait. La revue créée devait être :

- Inscrite dans le **modèle Open Access Diamant** ; c'est-à-dire qu'elle devait répondre aux critères de base de l'Open Access Diamant, définis ci-dessus ;
- **Internationale** – elle se devait d'emblée de toucher la communauté scientifique internationale. Sa langue de publication devait donc être l'anglais et les membres des boards (Editorial board, Advisory board) devaient être composés de scientifiques d'envergure internationale ; c'est-à-dire que les comités devaient être composés, dès le départ, de chercheurs se s non exclusivement belges ;
- **De haut niveau** – la revue devait garantir une évaluation par les pairs (peer-review) de grande qualité ;
- Focalisée sur un **champ de recherche porteur** – ce champ devait posséder une dimension internationale, tandis que la revue devait venir combler un manque dans ce champ ;
- Diffusée par une **stratégie de dissémination impactante** – Une plateforme permettant une bonne visibilité devait être choisie ;
- **Viable** au-delà du projet COARA (15 mois), ce qui impliquait la conception d'un Business plan solide sur cinq années au minimum ;
- Un **Proof of Concept** – la revue visera à démontrer que l'Open Access Diamant est un modèle de publication scientifique stable et porteur d'avenir, en particulier dans le domaine des STM où les revues OA Diamant sont moins nombreuses qu'en SHS par exemple.

4. CHOIX

L'ensemble des choix présentés ici ont été posés avec un groupe de travail composé de chercheurs se s de la FWB travaillant sur la Circularité. Il s'agit de :

Carmela Aprile – UNamur
Rudi Cloots – ULiège
Damien Debecker – UCLouvain
Yann Garcia – UCLouvain
Philippe Lecomte – ULiège
Éric Pirard – ULiège
Jean-Marie Raquez – UMONS
Aurore Richel – ULiège/Gembloux

Champ choisi – La revue ainsi créée porte sur la Circularité des Matériaux, soit la manière de créer de nouveaux matériaux moins impactant pour l'environnement, les personnes et les écosystèmes. Il s'agit moins d'une nouvelle discipline que d'un nouveau regard sur des disciplines existantes : Chimie, Ingénierie mais aussi Économie et Sciences sociales ; en effet, les nouveaux matériaux impliquent la transformation des structures de production (économie) tout comme elle impacte la vie des individus, changent leurs habitudes et leurs modes de vie (sciences sociales). *CMC* est donc résolument interdisciplinaire^[11]. En outre, il n'existe pas actuellement de grande revue internationale en OA Diamant se focalisant, de manière pleinement interdisciplinaire, sur la Circularité. *CMC* vient donc combler un vide. La Circularité est une discipline stratégique pour le développement des sociétés dans le futur proche et notamment pour le développement de nos régions. Il convient également de souligner que la plupart des revues traitant de Circularité sont actuellement des revues Gold et américaines possédées par l'American Chemical Society (ACS) qui impose ses conditions. Créer *CMC* à réintroduire de la bibliodiversité.

Une description exhaustive du champ de recherche couvert est disponible ici : <https://popups.lib.uliege.be/cmc/index.php?id=83>.

Editorial and Advisory Boards – La constitution des boards a été rendue possible grâce au concours des chercheurs FWB qui ont constitué le groupe de travail sur *CMC*. Grâce à leurs réseaux internationaux, il a été rendu possible de constituer des boards composés de chercheurs belges et étrangers. Ces boards doivent encore être étoffés, voilà pourquoi une recherche internationale vaste via les groupes de contacts scientifiques du WBI a notamment été entreprise. Au moment de la rédaction de ce rapport, le Chief Editor et les deux Vice-Chief Editors de *CMC* sont en passe d’être choisis, ce qui permettra à la revue d’avancer et de publier son premier *Call for papers* dans les mois qui viennent.

Une description exhaustive de la composition des boards et de leur fonctionnement est visible sur : <https://popups.lib.uliege.be/cmc/index.php?id=82>.

Peer-review – Il s’agissait de choisir un modèle qui garantisse au mieux le haut niveau des articles de *CMC* et, aussi, de répondre à des besoins fondamentaux et actuels dans la communauté des chercheurs, notamment en termes de transparence et d’ouverture. Le modèle choisi laisse donc la possibilité aux auteurs et aux peer-reviewers de choisir la méthode qui leur convient le mieux parmi trois voies : 1. Single Blind classique ; 2. Disclosed Single Blind ; 3. Open Peer-Review.

Une description complète du peer-review et du workflow est présentée sur : <https://popups.lib.uliege.be/cmc/index.php?id=85>.

Types de publication et guidelines pour les auteurs – Trois types majeurs de publication ont été choisis : Research articles, Perspective and Comments (courtes reviews dans lesquelles les auteurs donnent un avis, défendent une position), Reviews (longs articles revenant sur des publications récentes dans un domaine de recherche). En outre, les guidelines pour les auteurs ont été également conçues.

L’ensemble est disponible sur : <https://popups.lib.uliege.be/cmc/index.php?id=87>.

Plateforme – Le choix de la plateforme s’est porté sur PoPuPS d’ULiège Library, plateforme de diffusion en OA Diamant qui compte une trentaine de revues. Ce choix a été motivé par le fait que PoPuPS permet une diffusion efficace à partir de la FWB, tout en mettant à disposition gratuitement sa plateforme à la revue *CMC* et aussi son service de support IT pour les logiciels Lodel et OJS qui permettent de gérer la revue.

La page collection de PoPuPS est disponible ici : <https://popups.uliege.be/accueil/index.php?id=80>.

Business Model – Afin d’assurer la pérennité et la stabilité de *CMC*, un business model sur 5 ans a été conçu, cette période correspond au temps de développement moyen permettant à une revue de se développer et de se stabiliser. Le business model repose sur trois modes de financement : des financements institutionnels directs, un recours aux fondations soutenant la recherche, un système de donation à destination des bibliothèques universitaires nationales et internationales. L’ensemble des bibliothèques universitaires de la FWB ont accepté de soutenir *CMC*. Des discussions avec d’autres bibliothèques sont actuellement en cours.

Le système de donation est disponible ici : <https://popups.lib.uliege.be/cmc/index.php?id=102>.

5. FUTUR – ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

L'année académique 2025-2026 sera consacrée à la rédaction et à la diffusion du premier *Call for papers* de CMC par l'Editorial boards. CMC espère parvenir à la publication de ses premiers articles pour juin 2026.

En outre, le financement de CMC doit être élargi et diversifié.

^[1] ARES, *Rapport Open Access 2023 (data 2022)*, p. 21.

^[2] <https://treemaps.openapc.net/apcdata/liege-u/apc#/period=2024>.

^[3] A. Grossman, B. Brembs, "Assessing the size of the affordability problem in scholarly publishing" (2019). Copyright, Fair Use, Scholarly Communication, etc. 112. URL: <https://digitalcommons.unl.edu/scholcom/112>.

^[4] R. Van Noorden, "More than 10,000 research papers were retracted in 2023 — a new record", in *Nature*, 12 December 2023. URL: <https://www.nature.com/articles/d41586-023-03974-8>.

^[5] Il existe de très nombreux principes OA Diamant qui sont toujours débattus parmi les communautés de chercheur. Voir, par exemple : <https://diamasproject.eu/diamas-releases-international-recommendations-and-guidelines-for-diamond-open-access/> et <https://www.coalition-s.org/plans/principles/>.

^[6] Conseil de l'Union Européenne, *Council Conclusions on High-Quality, Transparent, Open, Trustworthy and Equitable Scholarly Publishing* (Bruxelles, 23 mai 2023). URL : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9616-2023-INIT/en/pdf>.

^[7] Respectivement : <https://diamasproject.eu/> and <https://operas.hypotheses.org/operas-coordination-team>.

^[8] Respectivement : <https://anr.fr/en/latest-news/read/news/action-plan-for-diamond-open-access/>; <https://journal.fi/index/index>; <https://projects.tib.eu/koala/en/>; <https://openjournals.nl/>.

^[9] M. Cloutier, M. Dacos, "Report of the G7 Open Science- Research on Research Sub-Working Group. Comité pour la science ouverte". 2023. hal-04415049. URL : <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-04415049/document>.

^[10] URL : <https://opusproject.eu/openscience-news/unesco-launches-global-survey-to-shape-the-future-of-diamond-open-access/>.

^[11] Une bonne définition de la circularité est disponible sur le site de la Fondation Ellen MacArthur, via le diagramme *Butterfly*. URL : https://www.ellenmacarthurfoundation.org/circular-economy-diagram?gad_source=1&gad_campaignid=18406820618&gclid=Cj0KCQjw5onGBhDeARIsAFK6QJYITG_KotxZk-X5NSsIbGz_G4uAqOa-wEDymzwAsuC8wSa_dphGbvAaAqQsEALw_wcB

WP2B Open et FAIR data

Pilote : WP2B – Judith BIernaux (ULiège)

Partenaires : Joëlle DESTERBECQ (UCLouvain), Noemi TRINO, Dragana PETROVIC, Monica MINNECI (ULB), Bernard DETREMBLEUR (UNamur), Sébastien HOYAS (UMONS)

Contact : jbiernaux@uliege.be

Dans le cadre du partim “Open et FAIR data” du WP2, l’objectif principal du WP2 (plateformes ad hoc) de partage se traduit par plusieurs axes :

- La montée en compétences des chercheurs dans l’utilisation d’outils déjà existants mais peu ou mal utilisés, ce qui implique donc la consolidation et/ou la création d’outils de formation,
- La création d’un nouvel espace web de centralisation de ces outils de formation, d’autoformation et d’échange de bonnes pratiques, avec un point d’ancrage véritablement interuniversitaire,
- Une stratégie de maintenance à long terme pour ces outils web.

Consolidation des livrables de projets précédents

Plusieurs projets précédemment financés par la FWB ont permis la création de livrables de haute valeur pour la montée en compétences en gestion FAIR des données de recherche en général. Le project [Bicfb – RDM \(2020\)](#) a permis la création d’un portfolio initial de ressources internes (créées au sein du projet) et externes (réutilisées d’autres sources) hébergé par l’UCLouvain et mis à disposition de toute la communauté FWB. Le projet RDM FWB (2022) a permis la mise en place du réseau de [Data Ambassadors](#), toujours actif, qui a à son tour donné lieu à de nombreux événements, webinaires, et nouvelles ressources de formation sur le sujet. Le projet MQTOS a permis de montrer la faisabilité d’une plateforme moissonnant les dépôts institutionnels de données de recherche produites en FWB.

Le présent projet a permis de **mettre à jour, de consolider et surtout de rendre plus visibles** ces précédents livrables. Grâce à l’utilisation de la plateforme PINDARE, envisagée dès la phase d’idéation du WP2B, l’objectif initial de créer une maquette d’un portail interuniversitaire dédié aux données FAIR a aisément été dépassé ; une version pleinement fonctionnelle a pu être directement concrétisée, favorisant ainsi une véritable mutualisation en rendant ces livrables gérables et accessibles au-delà des frontières institutionnelles. Concrètement, une section entière de la plateforme PINDARE “[Open and FAIR data](#)” constitue dès à présent **un point d’entrée global et unique vers les ressources à disposition des chercheurs FWB en la matière**. Par exemple, les activités du réseau de Data Ambassadors y sont rendues visibles dans [l’agenda](#) en ligne, les enregistrements des webinaires du réseau y sont disponibles sous forme de [bibliothèque](#), et les contenus collectés dans le cadre du project BICFb y sont relayés et en cours de mise à jour. La création d’un [répertoire](#) des Data Ambassadors participe également à la visibilité et à la reconnaissance de leur rôle.

À l’échelle locale des institutions, de nombreuses initiatives liées au FAIR data, notamment la création de répertoires institutionnels de partage de données, l’engagement de Research Data Officers, la proposition de modèles de plan de gestion de données spécifiques ou de formations supplémentaires, ont également pu voir leurs portées augmenter grâce au WP2B et à la plateforme PINDARE. Le caractère local des ressources institutionnelles est respecté en employant des procédés de redirection vers les intranets respectifs, alors que les ressources interuniversitaires *by design* y sont à présent hébergées nativement. Notons que les activités de formation locales peuvent également être rendues accessibles au plus grand nombre via le procédé mis en place dans le cadre du WP5.

Nouveaux livrables et plan de maintenance

Outre la mise à jour et la promotion de livrables préexistants, le WP2B a également été actif dans la **création de contenu pour la plateforme PINDARE**. L'un des objectifs initiaux de ce WP était de créer un *"vademecum du FAIR data pour les chercheurs FWB"* qui devait leur permettre de naviguer les exigences du FAIR data, imposées notamment par certains financements majeurs de la recherche en Europe. Il était aussi proposé de permettre aux Data Ambassadors d'aller vers *"un rôle plus proactif dans la sensibilisation de leurs communautés respectives grâce à des ressources-types (modèles de guide, de FAQ, de présentation, ...)"*. Ces deux objectifs ont été largement atteints et la plateforme PINDARE est déjà riche de contenus sur la gestion des données de recherche :

- Le **questionnaire *Compass to RDM*** propose à ses utilisateurs une série de questions à choix multiples (oui/non ou à options) pour obtenir des recommandations selon les spécificités de leur projet de recherche. Celles-ci permettent d'améliorer la conformité aux principes FAIR, tout en respectant les spécificités du jeu de données (RGPD, cadres légaux, propriété intellectuelle, examen éthique, ...). Pensé comme un outil simple mais complet, ce questionnaire a été conçu en cocréation avec le réseau des Data Ambassadors, ainsi qu'avec de nombreux acteurs institutionnel (juristes, délégués à la protection des données, membres du WP3, ...). En particulier, le rôle du réseau de Data Ambassadors s'est traduit par une phase de test semi-structuré d'un prototype par une quinzaine de volontaires, lors du Data Ambassadors Day du 24 Novembre 2024 à Gembloux. Cet événement a aussi permis au réseau de s'approprier les objectifs plus généraux du présent projet et d'y contribuer par ses retours, idées, questionnements et réflexions collectives.
- Les **fiches interactives *Do I have to write a DMP*** permettent aux chercheurs FWB d'accéder rapidement à un résumé clair des obligations sur la gestion des données de recherche liées à leur financement, ainsi qu'à des ressources et personnes de contact qui peuvent les y aider.
- **La page *Où publier vos données de recherche*** met en valeur les répertoires institutionnels et d'autres solutions valides pour la mise à disposition de jeux de données de recherche, conformes aux principes FAIR. Cet outil promeut les solutions fiables, légitimes et reconnues, à même d'être prises en compte dans l'évaluation de la production scientifique d'un chercheur dans sa carrière.

Ces trois contenus majeurs répondent à des besoins directement exprimés par les chercheurs FWB. La plateforme PINDARE héberge d'autres contenus importants, comme une liste de contacts des [Research Data Officers](#) ou des références pour aller plus loin dans la compréhension du FAIR data.

Externalités positives et plan de maintenance

En **concertation étroite avec le CReF**, la plateforme PINDARE peut être maintenue et enrichie par toute personne à même d'y apporter une contribution pertinente. Le groupe des Research Data Officers des universités de la FWB peut ainsi continuer d'y diffuser les [événements et activités](#) du réseau de Data Ambassadors ainsi que les contenus de formation et d'échange de bonnes pratiques qu'il développe. Portés par cette nouvelle visibilité et le soutien de la FWB, les Data Ambassadors et Research Data Officers ont pu mener à bien d'autres projets pertinents, notamment :

- L'organisation de deux activités de formation en gestion des données de recherche en collaboration avec les écoles doctorales transversales :
 - o L'École Doctorale Thématique en Sciences Sociales ([support rendu public](#))
 - o L'École Doctorale de Sciences PSYChologiques et sciences de l'EDUCation ([PSYCEDUC](#), contribution au module OFCO3142, 24/01/2025),
- La participation active à un groupe de travail mandaté par le CReF en vue de faciliter la conformité RGPD des données de recherche via l'outil [DMPonline.be](#).

Profitant désormais d'un site mutualisé, autonome et facile à administrer, le groupe des Research Data Officers de la FWB prévoit aussi de continuer de l'enrichir avec de nouveaux contenus, au-delà de l'agenda du réseau. Sont notamment en cours ou prévus :

- La suite de la mise à jour des ressources publiées dans le cadre du projet [BICFb – RDM \(2020\)](#)
- Des collaborations avec d'autres d'écoles doctorales interuniversitaires,
- Un évènement lié à l'impact éthique de la gestion responsable des données de recherche,
- Un recueil de "réponses aux idées reçues et bonnes excuses" qui permettrait aux Data Ambassadors de lever concrètement les barrières au FAIR data, sur base du workshop *Everything you want to know about DMPs but are too afraid to ask* proposé lors de l'évènement [\(Re\)thinking research evaluation](#) (22/05/2025),
- Des collaborations avec les délégués à la protection des données pour des recommandations concrètes en termes de conformité RGPD,
- Des contenus qui, à terme, permettront aux chercheurs de faire face aux évolutions liées à l'intelligence artificielle en recherche et aux nouvelles infrastructures apportées par le European Open Science Cloud (EOSC).

Conclusion

En facilitant le partage FAIR et ouvert des données de recherche, ces livrables et leurs auteurs entendent contribuer à la reconnaissance d'une recherche plus diverse, plus transparente, plus reproductible, ainsi qu'à une évaluation qualitative, et non fondée sur des indicateurs purement quantitatifs. Mettre en lumière l'engagement volontaire des Data Ambassadors, notamment en publiant le répertoire des membres du réseau, vise aussi à une véritable reconnaissance de cette activité collective de soutien à l'écosystème scientifique local.

WP3 : Organisation des comités d'éthique : règles et pratiques autour des projets de recherche

Pilote : Virginie PIRARD (ULB)

Partenaires : Muriel MOENS (UCLouvain) ; Rachel LEPROULT (ULB) ; Judith BIERNAUX et Gérôme ARNOLD (ULiège) ; Valomanda RAKOTONDRAHASO (UMONS) ; Erika LOMBART et Olivier SARTENAER (UNamur)

Contact : virginie.pirard@ulb.be

Contexte

L'accord sur la réforme de l'évaluation de la recherche (CoARA) place au premier plan le respect des standards les plus élevés en matière d'éthique et d'intégrité (sur ce dernier point, voir WP4 ci-après). L'éthique dans le domaine de la recherche (ou "*Research Ethics*") renvoie au respect nécessaire d'un ensemble de principes relatifs aux recherches, dès lors qu'elles impliquent :

- Des personnes, et/ou des données personnelles, et/ou des échantillons biologiques humains ;
- Ou
- Des animaux vertébrés ainsi que certains céphalopodes.

L'émergence d'une préoccupation éthique envers ce type de recherches n'est pas neuve. On date ainsi de 1876, la première réglementation portant sur la recherche sur des animaux au Royaume-Uni ("The Cruelty to Animals Act") et du début du 20^e siècle, les premières réglementations (en Prusse) sur l'expérimentation humaine. Après la seconde guerre mondiale et le procès des Médecins ("The Medical Case", 1946-47), qui voit juger des médecins nazis pour les expérimentations commises sur des détenus dans certains camps, de premières guidelines à vocation internationale voient progressivement le jour, structurant ce qu'il faut désormais appeler le *champ* de l'éthique de la recherche. Le respect de ces guidelines par les équipes de recherche est désormais évalué selon des modalités spécifiques, dans un cadre qui, tout en la complétant, s'émancipe de l'évaluation scientifique pour constituer une évaluation éthique à part entière, confiée à des instances qui doivent être (i) indépendantes, (ii) pluralistes et (iii) pluridisciplinaires, désormais appelées "comités d'éthique". Cette évolution correspond à une demande sociétale sans cesse croissante d'*accountability* vis-à-vis du secteur de la recherche, demande qui concerne à la fois les conditions de réalisation mais aussi les conséquences des recherches scientifiques, ouvrant vers un questionnement plus large, mais désormais incontournable sur le plan sociétal, concernant ce qu'est la "recherche responsable".

Si ce mouvement apparaît incontournable, il est à noter qu'il ne s'est pas accompagné en Belgique francophone d'un degré d'anticipation suffisant quant à la préparation et au soutien à apporter aux Comités d'éthique de la recherche au sein des Universités, qui sont pourtant des acteurs clé de l'écosystème de la recherche.

Le WP3 du présent projet s'est dès lors attelé à comprendre les conditions concrètes des pratiques d'évaluation éthique de la recherche en Fédération Wallonie Bruxelles.

Objectifs

La démarche adoptée dans le WP3 visait à :

- Identifier et recenser les Comités qui répondent aux critères fonctionnels permettant de les qualifier de « Comités d'éthique de la recherche » afin de "cartographier" le territoire de l'évaluation éthique au sein de l'écosystème général de la recherche universitaire en FWB (Cartographie) ;

- Investiguer les modes structurels de fonctionnement de ces Comités au regard des guidelines internationales relatives à la constitution et au fonctionnement des Comités d'éthique de la recherche ;
- Tirer des enseignements sur les forces et fragilités globales du paysage de l'évaluation éthique de la recherche universitaire en FWB et proposer des recommandations globales d'améliorations (et non un diagnostic individualisé des CERs par structure, discipline ou université).

Méthodologie

Remarque liminaire : Etant donné que les Commissions ayant l'évaluation éthique des expériences sur animaux dans leurs attributions sont entièrement régies par des réglementations européennes et régionales, il a été décidé de ne pas les inclure dans l'enquête COARA, étant donné que toute modification de leur cadre de fonctionnement doit se faire avec l'aval du législateur, réduisant les possibilités institutionnelles de mettre en œuvre de façon autonome toute réforme des modes de fonctionnement et des pratiques.

Les éléments ci-dessous ne concernent donc que les CERs qui traitent de recherches sur la personne, et/ ou des données personnelles et/ ou des échantillons biologiques humains, quel que soit le champ disciplinaire concerné (médecine, histoire, droit, sociologie, traductions...)

En recourant à une méthodologie de type mixte (qualitative et quantitative), une enquête a été menée entre mai 2024 et fin avril 2025 pour **cartographier le paysage de l'évaluation éthique** de la recherche dans les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur la base des critères établis pour l'intégration dans la cartographie, un échantillon de vingt-deux Comités d'éthique de la recherche universitaire a été constitué.

L'enquête s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- o Définition des critères d'intégration dans la cartographie (voir Partie 2, I, A. Critères d'intégration dans la cartographie du Rapport en Annexe) ;
- o Établissement d'un questionnaire constitué à partir des cadres de références que constituent les guidances publiées par l'OMS, l'Unesco ou le Conseil de l'Europe sur l'établissement de Comités d'éthique.
- o Prise de contact préalable avec les CERs identifiés comme susceptibles d'intégrer la cartographie et fixation d'un moment d'échange sur le projet et la participation.
- o Réunion (TEAMS) avec l'équipe du CER (président·e et/ ou coordinateur·rice) pour présentation de la démarche et sollicitation de l'accord du CER à participer à la recherche (voir aussi, la section III. « *Ethics statement* » du rapport présenté en Annexe) ;
- o Envoi du questionnaire à chaque CER ayant accepté la démarche, pour auto-administration ;
- o Réception du questionnaire (entre août 2024 et janvier 2025) ;
- o Vérification auprès de certains répondants de la bonne compréhension de certains éléments de réponse (*data cleaning*).
- o Analyse des données et éléments de comparaison (benchmark)
- o Rédaction du rapport
- o Séance de restitution des résultats détaillés de la recherche à destination des Comités d'éthiques ayant participé (9 mai 2025, via Teams).
- o Présentation des résultats globaux et du rapport aux autorités institutionnelles. (UNamur, 22 mai 2025)

La démarche adoptée a permis d'obtenir, une fois les données *poolées*, une vue des tendances de fonctionnement des CERs dans les universités de la FWB et de formuler sur cette base des recommandations pertinentes.

Résultats

- **Cartographie des CERs universitaires en FWB:** 22 CERs ont été intégrés à l'analyse

Tableau 1: liste des CERs intégrés dans la cartographie (N=22). Les liens web sont donnés à titre indicatif (actualisés jusqu'au 05/05/25). En l'absence de page web dédiée, un email de contact est indiqué.

ULB (7)	Comité d'éthique hospitalo-facultaire Erasme (HUB) Agenda du Comité d'Ethique Hôpital Erasme
	Comité d'éthique de l'Institut Jules Bordet (HUB) Comité d'éthique Institut Jules Bordet
	Comité d'éthique de l'Hôpital Universitaire des enfants Reine Fabiola (HUDERF) (HUB) Recherche Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola
	Comité d'éthique central de l'ULB (Central) comite.ethique@ulb.be
	Comité éthique de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication (LTC) recherche.ltc@ulb.be
	Comité d'éthique de la Faculté de philosophie et sciences sociales (PHISOC) ethiquerecherche.phisoc@ulb.be
	Comité d'Avis Ethique de la Faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie (PSY) MonPSY Ethique
UCLouvain (8)	Comité d'éthique hospitalo-facultaire des cliniques universitaires Saint-Luc Comité d'Ethique- Contact Cliniques universitaires Saint-Luc
	Comité d'éthique de la recherche – Institut Iacchos Notre comité éthique iacchos
	Comité d'éthique de l'Institut Langage et Communication (ILC) https://www.uclouvain.be/fr/myuclouvain/adre/ethique
	Commission d'éthique de l'Institut de recherche en sciences psychologiques (IPSY) Éthique ipsy
	Comité d'éthique de l'Institut de recherche interdisciplinaire Saint-Louis (IRISL) https://www.uclouvain.be/fr/myuclouvain/adre/ethique
	Comité d'éthique du Secteur de Sciences et Technologies (SST) https://www.uclouvain.be/fr/myuclouvain/adre/ethique
	Commission d'éthique pour la recherche en sciences juridiques https://www.uclouvain.be/fr/myuclouvain/adre/ethique
	Commission d'éthique pour la recherche en criminologie (CERC) https://www.uclouvain.be/fr/myuclouvain/adre/ethique
ULiège (3)	Comité d'éthique hospitalo-facultaire universitaire de Liège (CEHF ULiège) Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège
	Comité d'éthique en Sciences Humaines et Sociales (SHS) Comité d'éthique en sciences humaines et sociales
	Comité d'éthique de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation (PSY LIEGE) Comité d'Ethique

UNamur (3)	Comité d'éthique en sciences humaines (SHS) Ethique en sciences humaines UNamur
	Comité d'éthique médicale CHU UCL Namur – Site Godinne comite.ethique.g@chuuclnamur.uclouvain.be
	Comité d'éthique Site Sainte-Elisabeth CHU UCL Namur comite.ethique.se@chuuclnamur.uclouvain.be
UMONS (1)	Comité Ethique Facultaire (CEF) de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education (FPSE) Comité Ethique Facultaire- Canevas de soumission de dossier

- Analyse structurelle constats

L'approche globale permet de caractériser le paysage de l'évaluation éthique de la recherche universitaire en FWB comme :

- Étant de plus en plus densément peuplé ;
- Présentant un prisme disciplinaire diversifié dans les recherches évaluées ;
- Appliquant les critères classiques de saisine éthique.

Pour plus d'informations, voir le Rapport en Annexe, pp.22-27

Une analyse structurelle des modes de fonctionnement des CERS a ensuite été menée au regard des paramètres suivants :

- Le fondement des CERS,
- La composition des CERS
- L'indépendance des CERS
- L'organisation du travail des CERS (sa prévisibilité, sa transparence)
- La délibération éthique
- La formation des membres
- La contribution des CERS à l'écosystème de la recherche
- Les relations entre les CERS et la communauté des chercheurs
- Les ressources disponibles et les moyens nécessaires pour les missions des CERS
- Les besoins de renforcement prioritaires

Pour plus d'informations, voir le Rapport en Annexe, pp.27-76

- Constats et recommandations

Le paysage des CERS universitaires en FWB présente de **nombreux atouts** :

- Un maillage de CERS suffisant dans la plupart des Universités (pas dans toutes, cependant).
- Des membres extrêmement investis et soucieux du service à la communauté.
- Un respect global de l'indépendance des CERS par les autorités universitaires.

Il s'agit donc d'un paysage « sain », ce qui est fondamental. Ce même paysage présente, néanmoins, **une certaine fragilité** :

- Une politique institutionnelle insuffisamment claire sur la typologie des recherches devant être soumises à un CER;
- Une faible littéracie au niveau des institutions sur « ce qu'est un CER ». Ce manque de compréhension conduit parfois, outre à mal dénommer les CERS, à ignorer les exigences

structurelles auxquelles ils doivent se conformer notamment en termes de représentativité et de pluridisciplinarité.

- Une insuffisance significative de la formation à l'éthique de la recherche (et de l'offre nécessaire à celle-ci dans le catalogue des formations) dans le domaine des recherches sur la personne au sein de la communauté des chercheurs (voir aussi WP5).
- Des Comités d'éthique en manque de reconnaissance, de soutien et de moyens : la contribution des CERs à l'écosystème de la recherche, pourtant essentielle, apparaît aujourd'hui partiellement invisibilisée. L'activité des CERs est, dans certains cas, très intense, voire à la limite du tenable mais elle s'effectue rarement dans un contexte où les moyens fondamentalement nécessaires (assistance administrative, système électronique de gestion des soumissions, page internet qu'il est possible d'alimenter, etc...) sont à disposition, ce qui accroît la pénibilité du mandat. En outre, l'engagement des membres au bénéfice de la communauté universitaire n'apparaît que très rarement valorisé dans l'évaluation des carrières (voir aussi la réflexion relative à l'évaluation scientifique développée dans le WP1 du projet FWB-CoARA).
- Des CERs, parfois trop peu structurés en interne pour assurer la lisibilité et la prévisibilité de leurs actions et qui pourraient, de ce fait, manquer de résilience dans le cas d'éventuelles tentatives d'influence externe ;
- Des besoins en formation à soutenir, au bénéfice des CERs en particulier sur la méthodologie d'évaluation éthique, une connaissance suffisante des Standards éthiques internationaux et sur certains sujets émergents (au premier rang, l'I.A.)

Au vu de ces différentes fragilités, une série d'action a été recommandée selon une gradation de criticité et en fonction des effets positifs attendus.

Pour plus d'informations, voir le Rapport en Annexe, pp.78-81

L'entièreté du rapport a été mis à disposition de la communauté universitaire via la plateforme PINDARE [CoARA](#). Chaque institution est dès lors en mesure d'effectuer une analyse d'écart entre les recommandations du rapport et le fonctionnement de ses propres CERs, afin de pouvoir discuter avec ceux-ci des besoins prioritaires à rencontrer.

WP4 : Gestion des dilemmes liés à l'intégrité scientifique, évolution de la notion d'*authorship* et de ses dérives, mise en débat du *publish or perish*

Pilotes : Valomanda RAKOTONDRAHASO, Cynthie MARCHAL et Céline THILLOU (UMONS)

Partenaires : Gérôme ARNOLD et Judith BIernaux (ULiège) ; Marie-Anne CRIJNS et Pierre VAN OVERBEKE (UCLouvain) , Damien SCALIA (ULB) , Yves CAUDANO et William RIGUELLE (UNamur)

Contact : valomanda.rakotondrahaso@umons.ac.be / cynthie.marchal@umons.ac.be / celine.thillou@umons.ac.be

Contexte

La signature par les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'accord CoARA (*Coalition for Advancing Research Assessment*) a marqué un engagement collectif à transformer la culture de l'évaluation de la recherche, en plaçant, au cœur du processus les principes de qualité, d'ouverture et d'intégrité. Ces principes font écho aux recommandations européennes, notamment celles portées par le Code ALLEA pour l'intégrité dans la recherche³, qui souligne l'importance de la fiabilité, de l'honnêteté, du respect et de la responsabilité dans toutes les activités scientifiques.

Les travaux du WP4 ont abordé plusieurs défis majeurs : la nécessité de stimuler une véritable culture partagée de l'intégrité scientifique au sein des universités, l'hétérogénéité des pratiques et dispositifs existants entre institutions et enfin le besoin d'accompagnement des chercheurs face aux dilemmes éthiques, tout au long de leur parcours.

Ces problématiques ont conduit à la définition de trois axes de travail :

- **Sensibilisation** : comment déployer une culture commune de l'intégrité scientifique ?
- **Harmonisation** : comment favoriser une cohérence interinstitutionnelle dans les pratiques et dispositifs ?
- **Support** : comment mieux accompagner les chercheurs dans la durée ?

Ces interrogations ont servi de fil conducteur à l'ensemble des actions menées dans le WP4, traduisant la volonté de bâtir une culture commune de l'intégrité scientifique au sein des universités de la FWB.

Sensibilisation

Afin de poser un socle commun immédiatement mobilisable, cet axe a privilégié deux leviers complémentaires : la diffusion d'une formation de référence, accessible à toutes les universités de la FWB et la mise à disposition d'un portail unifié de ressources et d'assistance. L'objectif est de rendre les repères de l'intégrité scientifique visibles, partageables et opérants pour les doctorants comme pour les chercheurs plus expérimentés afin d'ancrer durablement ces pratiques dans les parcours institutionnels.

Sensibilisation par la formation - Les chercheurs, en particulier les doctorants, manquaient d'une formation structurée et reconnue sur l'intégrité scientifique, accessible de manière harmonisée dans

³ ALLEA (2023) The European Code of Conduct for Research Integrity – Revised Edition 2023 (French). Berlin. DOI 10.26356/ECOC-French

toutes les universités de la FWB. Les dispositifs existants étaient disparates, ponctuels et parfois insuffisamment intégrés dans les parcours académiques.

Ainsi le WP4 a identifié un contenu pédagogique de qualité déjà éprouvée : « [Mind The GAP](#) », développée par le Conseil Interuniversitaire Flamand (VLIR - *Vlaamse Interuniversitaire Raad*). Cette formation, choisie pour sa pertinence, son interactivité et son adossement scientifique solide, a fait l'objet d'une collaboration intercommunautaire pour être traduite en français et rendue disponible à l'ensemble de la communauté académique et scientifique de la FWB. Sa mise en ligne, en version française, permettra à chaque université de l'intégrer librement et de la valoriser dans ses parcours doctoraux selon ses propres modalités.

Sensibilisation par des outils - Il est rapidement apparu que la documentation relative à l'intégrité scientifique, bien qu'existante dans les universités, gagnerait à être mieux mise en valeur et rassemblée de manière cohérente. L'intérêt était de faciliter son appropriation par la communauté scientifique en l'intégrant dans un point d'accès unique, garant de visibilité et de continuité. Le développement de la plateforme interuniversitaire d'accompagnement de la recherche en FWB (PINDARE), conçue comme portail interuniversitaire, a ainsi offert une opportunité stratégique pour diffuser de manière coordonnée les ressources en intégrité scientifique et les rendre accessibles à l'ensemble des chercheurs de la FWB.

On y trouve actuellement plusieurs articles et documents clés :

- *Les principes de l'intégrité scientifique : fondements d'une pratique rigoureuse* - présente les quatre principes du Code ALLEA (fiabilité, honnêteté, respect, responsabilité) et explique comment ils se traduisent dans la pratique quotidienne des chercheurs.
- *Les comités d'intégrité scientifique en Fédération Wallonie-Bruxelles* - décrit le rôle, la composition et le fonctionnement des CIS dans les différentes universités, en précisant leur place institutionnelle et leurs modalités d'intervention.
- *Comment se former à l'intégrité scientifique ?* - recense les dispositifs de formation disponibles, avec une attention particulière portée à la formation « *Mind The GAP* » et aux possibilités de valorisation dans les parcours doctoraux.
- Réseau des Ambassadeurs de l'Intégrité Scientifique - présentation du rôle des ambassadeurs comme relais de proximité, leur articulation avec les CIS et leur contribution à la diffusion des bonnes pratiques.
- *Ressources utiles* - propose une sélection de guides et référentiels internationaux (ALLEA, ENRIO, COPE, etc.) ainsi que des outils pratiques pour accompagner la recherche responsable.

En parallèle, un chatbot spécialisé en intégrité scientifique est en cours d'implémentation. L'objectif n'est pas de se substituer aux dispositifs existants, mais de les compléter par un outil accessible en continu, capable de fournir un premier niveau d'information et d'orientation. Basé sur les référentiels internationaux (ex : Code ALLEA¹, ENRIO⁴) et la documentation produite au sein de chaque université de la FWB, cet outil offrira aux chercheurs une ressource interactive et réactive.

Sa faisabilité technique est actuellement en discussion avec le prestataire et il sera déployé sur PINDARE dès que possible.

Le chatbot constituera ainsi une innovation supplémentaire pour rendre l'accompagnement plus lisible et immédiatement disponible pour l'ensemble de la communauté scientifique.

⁴ European Network of Research Integrity Offices (ENRIO). (2023). ENRIO Handbook on Whistleblower Protection in Research. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8192478>

Harmonisation

Pour garantir un traitement équitable et transparent des situations liées à l'intégrité scientifique, il était indispensable de rapprocher les pratiques des différentes universités. L'objectif de cet axe n'était pas d'imposer une uniformité mais d'assurer une base commune et des repères partagés permettant de garantir une cohérence minimale entre institutions, tout en respectant leurs spécificités. Cette démarche visait à renforcer la confiance des chercheurs dans les mécanismes de recours et à donner plus de lisibilité à l'action des Comités d'Intégrité Scientifique (CIS).

Harmonisation de la gouvernance - Les CIS présentaient des pratiques hétérogènes en matière de saisine, de traitement des signalements et de diffusion des décisions, ce qui pouvait entraîner des inégalités de traitement entre universités. Pour répondre à ce constat, une cartographie interuniversitaire a été réalisée afin de recenser les missions, compositions et modalités de fonctionnement de chaque comité. L'analyse a mis en évidence des convergences, notamment en matière de traçabilité et de transparence, mais aussi des divergences importantes concernant l'acceptation des plaintes anonymes, la possibilité d'auto-saisine ou la présence de suppléances.

Ces échanges se sont accompagnés d'une série de propositions structurantes, discutées collectivement et laissées à l'appréciation des universités pour une mise en œuvre progressive, selon leurs ressources et leur contexte institutionnel :

- **Experts externes** : envisager la création d'une base interuniversitaire permettant de mobiliser, avec transparence et règles communes, des experts susceptibles d'apporter un avis sur des dossiers complexes.
- **Sanctions et règlements** : confirmer le maintien de l'autonomie des universités en matière de sanctions, tout en encourageant le partage de bonnes pratiques, par exemple via la diffusion de cas anonymisés et du rationnel des décisions.
- **Retour d'informations** : proposer un retour systématique et anonymisé aux membres des CIS sur les enquêtes menées, afin de renforcer la transparence et la confiance interne.
- **Procédures de saisine** : suggérer l'instauration d'un filtre pour s'assurer que les plaintes relèvent bien de l'intégrité scientifique, avec redirection vers d'autres services (médiation, RH) si nécessaire.
- **Liste des manquements** : mettre à jour régulièrement la liste pour inclure les enjeux émergents, notamment liés aux technologies intelligentes, et former les membres des CIS à ces problématiques.
- **Volume de signalements** : encourager la sensibilisation afin de favoriser le signalement des cas pertinents, tout en laissant ouverte la possibilité d'examiner des soupçons valables ou des dénonciations anonymes.
- **Suppléance** : envisager la désignation volontaire de suppléants, avec accès à une formation commune pour garantir une compétence équivalente entre titulaires et suppléants.

Ces pistes de convergence n'avaient pas vocation à imposer une uniformisation stricte, mais plutôt à offrir des repères communs que chaque université pouvait adapter selon ses réalités locales. Cette approche graduelle, respectueuse des spécificités institutionnelles, a permis d'asseoir une dynamique de dialogue et de confiance entre les CIS.

Harmonisation des référentiels et documents - Le WP4 a également ouvert la discussion sur la mise à jour régulière de la liste des manquements à l'intégrité scientifique afin d'y intégrer les enjeux émergents, notamment ceux liés aux technologies intelligentes. Dans le même esprit, une charte commune d'autorat a été proposée. Si elle n'a pas été adoptée dans chaque université à ce stade, elle a néanmoins nourri une dynamique de réflexion au sein des universités et contribué à sensibiliser la communauté scientifique à la nécessité de disposer de référentiels plus clairs et partagés. Ces initiatives

traduisent une volonté d'avancer vers des repères communs, tout en respectant l'autonomie institutionnelle.

Harmonisation du dialogue interuniversitaire - Au-delà des propositions formelles, le WP4 a surtout permis d'installer une dynamique de dialogue durable entre CIS. La planification de la première réunion des présidences des CIS de la FWB, incluant le Comité Supérieur d'Intégrité Scientifique (CSIS), prévue fin 2025, en est une illustration concrète. Cette rencontre visera à partager les pratiques institutionnelles, valoriser les ressources communes et amorcer la rédaction d'un rapport interuniversitaire de recommandations destiné à la communauté scientifique et académique de la FWB. Ce rapport, diffusé via PINDARE, constituera une référence collective pour renforcer la cohérence des pratiques.

Support

L'intégrité scientifique ne peut se limiter à des règles et des formations ; elle suppose également un accompagnement. Cet axe a cherché à renforcer l'encadrement pratique en créant des relais accessibles et identifiés dans chaque faculté. L'enjeu était de mettre en place un dispositif de soutien direct, capable de répondre aux questions quotidiennes, d'orienter les chercheurs vers les bons interlocuteurs et de créer un climat de confiance favorisant la discussion des dilemmes scientifiques.

Support par des chercheurs - Le WP4 a initié la création du Réseau des Ambassadeurs de l'Intégrité Scientifique. Ces collègues, issus du corps académique et scientifique, se sont portés volontaires pour devenir des personnes-relais au sein de leur faculté et plus largement de leur université. Leur rôle est de sensibiliser, accompagner, orienter et favoriser les échanges autour des enjeux d'intégrité scientifique, tant localement que dans une perspective interuniversitaire. Ce réseau s'appuie sur des ressources partagées (ex : PINDARE ou *Mind The GAP*) et vient en appui aux dispositifs existants (CIS, DRH, personnes de confiance, etc.), sans interférer avec leurs missions décisionnelles. Il représente une innovation majeure en FWB, rapprochant les dispositifs institutionnels des besoins concrets des chercheurs et favorisant un climat de confiance.

Support par les outils – Comme évoqué dans la partie « Sensibilisation », l'accompagnement est également renforcé par des dispositifs numériques. La plateforme PINDARE, qui centralise désormais les ressources utiles, articles thématiques et guides pratiques, constitue un point d'appui essentiel pour les chercheurs en quête d'information fiable et facilement accessible.

De plus, le développement d'un chatbot spécialisé en Intégrité Scientifique, adossé aux référentiels internationaux et aux documents institutionnels des universités de la FWB, viendra compléter ce dispositif en offrant un premier niveau d'orientation disponible en continu.

Ces outils numériques, en articulation avec le réseau des ambassadeurs, garantissent que l'encadrement de l'intégrité scientifique repose à la fois sur la proximité humaine et sur des ressources technologiques accessibles à tous. Ensemble, ils dessinent un dispositif intégré où chaque chercheur peut trouver, selon ses besoins, soit un interlocuteur de confiance pour discuter de dilemmes sensibles, soit un accès immédiat à des informations fiables et validées. Cette complémentarité renforce la lisibilité des mécanismes d'accompagnement, tout en créant un environnement de recherche plus transparent, plus équitable et mieux outillé pour prévenir et gérer les situations liées à l'intégrité scientifique.

Conclusions et perspectives

En dix-huit mois, le WP4 a permis de franchir des étapes décisives vers la structuration d'une culture partagée de l'intégrité scientifique en Fédération Wallonie-Bruxelles. En intégrant une formation harmonisée, en créant un réseau d'ambassadeurs, en amorçant une gouvernance partagée des CIS et en développant des outils numériques accessibles à tous, il a posé les bases d'un cadre cohérent et durable.

Ces acquis doivent désormais être consolidés et prolongés :

- Maintenir et actualiser régulièrement les ressources mises à disposition
- Elargir progressivement la formation *Mind The GAP* à l'ensemble du personnel scientifique
- Renforcer le rôle et la visibilité des ambassadeurs au sein de leur université respectives mais aussi en dehors
- Finaliser le déploiement du chatbot et assurer sa maintenance
- Poursuivre les échanges entre CIS pour élaborer des recommandations communes

Le caractère interuniversitaire, fil conducteur du WP4, constitue la meilleure garantie de cohérence et de durabilité. Il aligne les universités de la FWB sur les plus hauts standards européens en matière d'intégrité scientifique et ouvre la voie à une appropriation pérenne par l'ensemble de la communauté académique.

WP5 : Renforcer l'accompagnement des chercheur.euse.s et le développement des talents

Pilote : William RIGUELLE (UNamur)

Partenaires : Sarah AUSPERT et Sophie LECLERE (UCLouvain) ; Joffrey BANETON et Mathias SCHROIJEN (ULB) ; Thérèse DUPONT et Gérôme ARNOLD (ULiège) ; Emerance DELACENSERIE (UMONS) ; Murielle GUILLAUME (UNamur)

Contact : william.riguelle@unamur.be

Contexte

En 2012, les cinq universités de la FWB ont obtenu le label **Euraxess « HRS4R »**, délivré par la Commission européenne. Elles sont donc reconnues comme appliquant le code et la **Charte du Chercheur**. Pour maintenir ce label, il convient de délivrer des plans d'actions, d'œuvrer à offrir les meilleures conditions de travail possibles pour les chercheurs.euses et de renforcer leurs opportunités de développement de carrière.

Afin de remplir ces engagements, les universités de la FWB ont déjà uni leurs forces en se concertant sur des thématiques liées à l'encadrement des chercheurs et du doctorat : depuis plusieurs années, des groupes de travail composés de représentants des cinq universités de la FWB se réunissent afin de partager des expériences et des bonnes pratiques développées en interne. Cette dynamique d'échange a permis de mettre en place une série d'outils, comme le PhD Welcome Pack, une brochure d'évaluation de compétences (« Yes, I can »), le concours interuniversitaire « Ma thèse en 180 secondes », ou encore le projet « Team Mentorat ».

Focalisé sur les compétences transversales, ce cinquième axe du projet FWB-CoARA s'inscrit dans cette démarche de collaboration interuniversitaire ancrée dans la philosophie Euraxess. Enrichir l'offre de formations concernant les *soft skills* est une manière de renforcer l'accompagnement des chercheurs et le développement des talents.

Objectifs et méthodologie

Au-delà du fait de suivre l'avancement des autres groupes de travail, le WP5 poursuivait deux grands objectifs. Il s'agissait, d'une part, d'organiser l'évènement de restitution du projet, qui a eu lieu le 22 mai 2025 à l'Université de Namur, et, d'autre part, de mettre à disposition des chercheurs de toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles un catalogue de formations transversales communes.

L'évènement du 22 mai a rassemblé plus de 150 personnes et a été un succès. L'animation a été confiée au journaliste Christian Du Brulle (Daily Science), tandis que la conclusion a été assurée par Marius Gilbert (ULB), dont le discours a fait l'objet d'une Carte Blanche dans le journal *Le Soir* quelques jours après l'évènement (cf. Annexe 4). La journée était structurée en deux parties : la matinée était destinée à la présentation des résultats du projet par les différents WP leaders ; l'après-midi, en anglais, débutait par la tenue de plusieurs workshops visant à approfondir les thématiques du projet présentées en matinée, puis était suivie par une table ronde sur l'Open Access ainsi que par des séances plénières animées par des intervenants prestigieux. La parole a ainsi été donnée à David Oliva Uribe (UNESCO), Véronique Halloin (FNRS), Vincianne Gaillard (EUA) ou encore à Johan Rooryck (Projet DIAMAS, UE). Le programme de la journée ainsi que l'affiche sont disponibles en annexes (cf. Annexe 5).

Le catalogue de formations transversales pour les chercheurs – livrable principal du WP5 que nous allons développer davantage ici – est hébergé sur la plateforme du CREF (PINDARE) et organisé sur la base de l'outil *Research Comp*. La mise en place d'un catalogue commun à plusieurs avantages. Cela permet de :

- Renforcer l'offre de formations pour les chercheurs ;
- Donner accès des formations de haut niveau via un partage des coûts ;
- Rassembler les forces et mutualiser certains contenus ;
- Organiser conjointement des événements.

La méthodologie utilisée pour mettre en place ce catalogue s'est déclinée en trois temps :

a. Phase d'inventaire

Dans un premier temps, il a fallu faire l'inventaire de toutes les formations transversales existantes dans les cinq universités francophones de Belgique. Une fois rassemblées, ces formations ont été classées selon les axes du *Research Comp*, outil développé par la Commission Européenne permettant de lister un ensemble de compétences dont les chercheurs et les chercheuses ont besoin pour développer leur carrière. Ce classement a permis d'identifier des manquements dans le paysage de nos universités francophones en termes de formations et a fourni une base de travail pour proposer une offre commune. Pour établir celle-ci, il a été convenu de se focaliser sur les éléments suivants :

- Les formations ou types de formations absentes ou moins présentes dans nos universités selon les axes du *Research Comp* **(A)** ;
- Les forces de certaines universités dans l'une ou l'autre thématique de formation **(B)** ;
- Les compétences recherchées par les employeurs sur la base des rapports de l'Observatoire des Carrières et de la Recherche Scientifique (FNRS) **(C)** ;

Les formations qui manquent à l'appel ou sont moins présentes dans nos universités **(A)** ont trait à la science citoyenne ; au développement de l'esprit critique ; à la maîtrise de logiciels informatiques ; à l'entrepreneuriat ; et à l'intégrité scientifique et l'éthique – à souligner que ces deux derniers éléments sont traités par d'autres WP du projet FWB/CoARA. Certains points de force ont également été identifiés dans les universités **(B)** : le cycle Zen-en-thèse de l'ULiège, le parcours « entrepreneuriat » de l'UMONS, ainsi que le poids des formations en Open Science et de l'anglais à l'ULB. L'UNamur propose quant à elle une formation en vulgarisation scientifique accessible aux chercheurs ne suivant pas le concours « MT180 » et dispense des formations sur des logiciels informatiques originaux (Genially, bases de données géoréférencées sur QGis). Quant aux compétences recherchées par les employeurs, celles-ci sont, dans l'ordre d'importance **(C)** : expertise scientifique ; collaboration et esprit d'équipe ; créativité ; gestion de projet ; compétences en méthode de recherche ; autonomie ; pensée critique et analytique (ORCS-FNRS). Dans un même ordre d'idée, les compétences que les doctorants estiment devoir acquérir pour s'insérer sur le marché de l'emploi sont, par ordre d'importance également : collaboration et esprit d'équipe ; compétences sociales et interculturelles ; compétence en Business ; compétence en communication ; gestion de projet. Ces indications permettent donc déjà de cibler les formations à dispenser aux chercheurs. À préciser que nous avons laissé de côté les formations ciblées en management et leadership pour les **chercheurs R3-R4** : celles-ci sont déjà bien en place dans certaines universités et ont été jugées difficiles à mettre en place dans une perspective interuniversitaire.

b. Phase de développement

Dans la phase de développement, il s'agissait d'établir un catalogue commun de formations transversales sur la base des éléments d'analyse observés dans la première phase. Pour ce faire, deux axes ont été privilégiés : un **axe ouverture**, où chaque université a ouvert plusieurs formations aux autres, et un **axe commun**, dans lequel se retrouvent des formations organisées par l'équipe inter-universitaire du WP5 et financées par le projet FWB/CoARA. Par exemple, une formation en science participative avec l'équipe *Wikimédia Belgium* a été organisée pour pallier l'absence de module relatif aux sciences participatives dans nos universités. Un *Jobday* avec plusieurs entreprises et l'Observatoire de la

Recherche et des Carrières Scientifiques (FNRS) a également été planifié. Une présentation de l'outil *Research Comp* a aussi été organisée dans le cadre de l'événement de restitution du projet, par Maria Mecenero, de la Commission Européenne.

Si le cahier des charges demandait la mise en ligne d'un catalogue sur PINDARE pour la fin du projet, les travaux du WP5 ont pris de l'avance, car durant l'année académique 2024-2025, alors que la plateforme n'était pas encore disponible, un ensemble de formations était déjà accessibles aux chercheurs.euses de la FWB. Pour en assurer la publicité, celles-ci ont été intégrées dans les catalogues de formations de chaque université. Voici les formations transversales qui ont été proposées durant l'année académique 2024-2025 (les factures des formations financées par le projet durant l'année académique 2024-2025 se trouvent dans le rapport financier) :

- Scientific poster
- Critical thinking and intellectual self-defense
- Présenter avec impact : les clés d'une bonne présentation
- Zen-Thesis : I write my thesis on a daily basis
- Ecrire au quotidien, trucs et astuces motivationnels pour écrire sa thèse
- Créer, inventer, innover... et surtout protéger : un atelier sur la propriété intellectuelle
- Du labo au marché : la voie gagnante
- De l'Idée au Brevet : sécuriser vos découvertes en sciences de la vie
- Communiquer avec la presse : l'essentiel à savoir
- Éthique et Recherche universitaire : le RGPD en pratique
- Transmission des savoirs et vulgarisation
- Maîtriser le logiciel Genially
- PhD : Put yourself in the recruiter's shoes or how prepare my job's interview ?
- (Futur.es) docteur.es : dynamisez votre présence sur LinkedIn
- Le marché de l'emploi des docteur.es
- (Futur.es) Docteur.es, identifiez et valorisez vos compétences
- (Futur.es) Docteur.es, le CV et la lettre de motivation à la loupe
- Science Communication
- Bilan de compétences // Skills Assessment and Career Reflection
- Marché de l'emploi // Understanding the Job Market
- Comment contribuer à Wikipédia dans le cadre d'un doctorat ?
- Découverte de l'outil ResearchComp (Journée CoARA 22 mai 2025)
- Découverte du marché de l'emploi hors académique. Table ronde avec des recruteurs
- Préparer son après-thèse - Piliers d'un jobsearch // Preparing for Life After Your PhD: Navigating the Job Market with Confidence
- CV et lettre de motivation // Crafting a Strong CV and Cover Letter

Le travail réalisé par le groupe interuniversitaire du WP5 a donc permis d'offrir un plus large choix de formations aux chercheurs et par ce biais de développer leur carrière, avant même la réalisation du livrable final sur la plateforme. L'objectif de cette phase de développement était de pouvoir d'emblée jauger de ce qui fonctionnait et de ce qui fonctionnait moins bien dans cette mutualisation. Il s'agissait de pouvoir déjà mesurer l'effectivité de certains choix (déplacement des étudiants entre les universités, choix du mode de formation – hybride, online, présentiel), de réfléchir à un mode de travail en équipe efficient pour la gestion administrative (délivrance des attestations, gestion des inscriptions), le tout en vue d'améliorer la démarche, ce qui était l'objet de l'axe suivant.

c. Phase de mise en application

Cette troisième phase vise à prendre du recul sur la première année de mise en commun de formations afin de faire le bilan. Le constat est plutôt positif, avec de bons retours et une belle mobilité des chercheurs dans les formations – même si les doctorants.es de l’université qui accueille la formation sont dans la plupart des cas majoritaires parmi les participants. Un aperçu du taux de participation est disponible en annexe (cf. Annexe 6). Des points d’amélioration se dessinaient toutefois, comme la volonté d’organiser des formations sur une temporalité plus longue pour rendre le déplacement des chercheurs plus rentable, ou l’ouverture du catalogue à davantage de formations Online – pour les formations de moins de deux heures, notamment. Ces éléments ont été pris en compte dans l’élaboration du catalogue 2025-2026.

Dans la foulée, la physionomie de ce catalogue a été décidée afin d’intégrer celui-ci sur PINDARE. Il a été choisi de réaliser ce catalogue avec Genially, en suivant le modèle de celui développé à l’UNamur grâce à ce projet (cf. Annexe 7). Le logiciel Genially permet de créer du contenu interactif, qui présente l’intérêt de pouvoir être facilement adaptable et actualisable. Le squelette du catalogue se calque sur les axes du *Research Comp* et toutes les formations interuniversitaires, au préalable rassemblées au sein d’un fichier Excel commun, y ont été intégrées. Le catalogue se compose ainsi de plusieurs fiches qui indiquent, pour chacune d’elles, le titre de la formation, un bref descriptif, le public cible (R1-R4), le nom du formateur, le lieu, la date, ainsi qu’un lien vers l’inscription. Dans le cas des formations ouvertes, l’attestation est délivrée par l’université organisatrice. C’est par contre le gestionnaire de la plateforme qui délivre cette attestation pour les formations organisées ou financées conjointement.

Résultats

A. Création et gestion de l’espace « Formation et développement de carrière » sur PINDARE

Le catalogue de formations transversales réalisé avec Genially a été ensuite inséré sur la plateforme PINDARE, au sein de l’onglet thématique « Formation et développement de carrière » (<https://pindare.cref.be/fr/thematique/formation-et-developpement-de-carriere/>), spécifiquement dédié aux travaux du WP5. S’y retrouvent une introduction visant à présenter le catalogue et son utilisation ; la liste des personnes ressources concernant les formations transversales au sein de chaque institution ; les catalogues des différentes universités de la FWB ; ainsi que des articles liés à la thématique des formations et du développement de carrière des chercheurs.

Le catalogue est vivant : il est voué à s’adapter d’année en année en fonction des besoins et des ressources disponibles. Il n’est donc pas figé : l’équipe interuniversitaire réunie durant le projet poursuit en effet le travail collaboratif et les réunions pour assurer la continuité du projet. Le gestionnaire de la plateforme, William Riguelle, dispose des accès pour l’alimenter et est en charge de mettre à jour le catalogue, en concertation avec l’équipe.

B. Développement d’une série de projets en interne

Dans le sillage de ce WP lié à l’accompagnement des chercheurs, plusieurs initiatives ont vu le jour à l’échelle de l’Université de Namur depuis le début du projet. Ces initiatives se déclinent en différents axes :

- **Axe 1: Renforcement de l’accompagnement des chercheurs internationaux** (travail en collaboration avec la cellule Euraxess)

Depuis quelques mois, un projet d’envergure concernant l’accueil et l’accompagnement des publics internationaux à l’UNamur est en cours. Il puise ses origines dans la démarche Euraxess, et plus

particulièrement dans l'accompagnement des chercheurs. Certaines enquêtes récentes ont montré que selon le type de financement, l'origine et la nationalité des chercheurs.euses, les procédures d'accueil différaient. Parallèlement, le Vice-recteur aux Affaires étudiantes menait une réflexion similaire auprès des étudiants internationaux dans le cadre de l'initiative « Université Hospitalière ».

Ces constats ont poussé l'université à analyser la situation en profondeur, ce qui a permis de faire émerger 35 observations, qui ont-elles-mêmes menées à 15 pistes de solution. Chacune d'elles est portée par un membre du conseil rectoral et le Vice-Recteur aux Affaires sociales et étudiantes en est le sponsor global. Depuis septembre 2024, plusieurs workshops collaboratifs réunissant des acteurs du terrain ont été lancés pour concrétiser les pistes de solution. Celles-ci consistent par exemple à :

- Partager des bonnes pratiques déjà mises en place dans des facultés ou services, mais de les appliquer à toute l'institution ;
- Proposer davantage de formations en intégration culturelle, citoyenneté, FLE et FLA ;
- Offrir un accompagnement plus personnalisé à l'accueil et pendant le séjour, avec un soutien dans les démarches administratives dans l'université et auprès des instances externes ;
- Organiser davantage d'évènements et d'activités socio-culturelles permettant que les nationaux et internationaux se mélangent et profitent des bienfaits de l'interculturalité ;
- Améliorer et faciliter la communication sur les points de contacts à connaître dans l'université ;
- Revoir plusieurs procédures pour clarifier et faciliter le parcours de tout public international à l'UNamur.

Ce projet d'envergure met le bien-être des membres de la communauté universitaire au centre des préoccupations et permet d'améliorer les conditions d'accompagnement pour les publics internationaux, tout comme les nationaux.

- **Axe 2 : Établissement d'un kit du promoteur**

L'accompagnement des chercheurs passe également par le soutien aux promoteurs.rices, raison pour laquelle nous avons décidé de mettre sur pied un kit pour aider ces derniers. Ce projet prend racine dans l'analyse des Risques Psychosociaux (RPS) menée auprès des doctorants du CESI à l'UNamur (août 2023). Celle-ci met en lumière plusieurs difficultés liées aux relations interpersonnelles entre le superviseur.euse et son.sa doctorant.e. Ces défis soulignent l'importance d'un besoin d'autonomie encadrée, permettant aux chercheurs de s'épanouir tout en bénéficiant d'un soutien adéquat. Pour répondre à ces enjeux, la formation et la diffusion d'informations apparaissent comme des axes d'amélioration cruciaux. En effet, une meilleure préparation et sensibilisation des superviseurs sont essentielles pour les aider à accompagner efficacement les doctorants.es dans leur parcours de recherche. Dans cette optique, un projet de création d'un kit destiné aux promoteurs a été mis sur pied, visant à leur fournir des outils pratiques et des ressources pour mieux soutenir leurs doctorants.es. Afin de mieux comprendre ces besoins, une enquête a été envoyée au personnel académique de l'UNamur entre août et septembre 2024. Composée de quatre questions, cette enquête a recueilli 46 réponses, fournissant ainsi des *insights* sur la manière de soutenir au mieux les chercheurs tout en tenant compte des spécificités de leur environnement de travail.

Le projet du kit du promoteur se compose de 9 fiches qui permettent d'aider les encadrants.es dans leurs différentes tâches et d'améliorer les relations avec leurs doctorants (voir Annexe 8). Les fiches, qui gagneraient à être discutées et partagées dans une dynamique interuniversitaire, abordent des thématiques variées :

- Parcours doctoral
- Bien-être
- Boîte à outils pour accueillir un nouveau chercheur
- Contrat du doctorat

- Points de contact
- Les formations
- Publications
- Financements
- Les crédits de la formation doctorale

Il est important de préciser que le kit est assorti d'autres initiatives, comme celle d'un parcours de formations pour les promoteurs.es et managers, mis en place par le service des ressources humaines de l'UNamur. La rédaction d'une Charte du doctorat fait également partie de ces initiatives et s'est nourrie des réflexions gravitant autour du projet CoARA, notamment celles du WP4.

- **Axe 3 – Mise en place d'un espace unique concernant les sources de financement des chercheurs à travers le projet « financements »**

Veiller à l'accompagnement des chercheurs passe également par une volonté de clarifier les possibilités de financement existantes. Dans ce cadre, le projet FWB/CoARA a également permis de mettre en place une initiative visant à centraliser en un lieu unique toutes les sources de financement accessibles aux chercheurs. En prônant une approche partant de l'utilisateur et suivant la classification Euraxess (R1-R4), ce projet vise à fournir un panorama des sources de financement en fonction du profil, informant de la personne de contact et comprenant des liens vers les appels et les sites des bailleurs de fonds (Annexe 9).

En définitive, si ce projet FWB-CoARA a permis d'établir une dynamique interuniversitaire riche de par la création d'un catalogue de formations sur une plateforme commune, elle a aussi donné naissance à un ensemble de projets permettant un meilleur accompagnement des chercheurs.

*

Annexes

Annexe 1 – Inventaire des pratiques de l'évaluation de la recherche des institutions FWB- juillet 2024 ([WP1](#))

Annexe 2 – Rapport des rencontres avec les évaluateurs et évaluatrices de la recherche en FWB- novembre 2024 ([WP1](#))

Annexe 3 – Rapport sur l' "Evaluation éthique de la recherche scientifique dans les Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cartographie des Comités d'éthique de la recherche, analyse structurelle et recommandations de bonne pratiques" (Mai 2025, Virginie Pirard) ([WP3](#))

Annexe 4 – Carte Blanche de Marius Gilbert ([WP5](#))

Annexe 5 – Programme et affiche de l'événement du 22 mai 2025 ([WP5](#))

Annexe 6 – Aperçu du taux de participation à plusieurs formations interuniversitaires (septembre 2024 – juin 2025) ([WP5](#))

Annexe 7 – Catalogue des formations transversales UNamur ([WP5](#))

Annexe 8 – Kit du promoteur ([WP5](#))

Annexe 9 – Financements ([WP5](#))